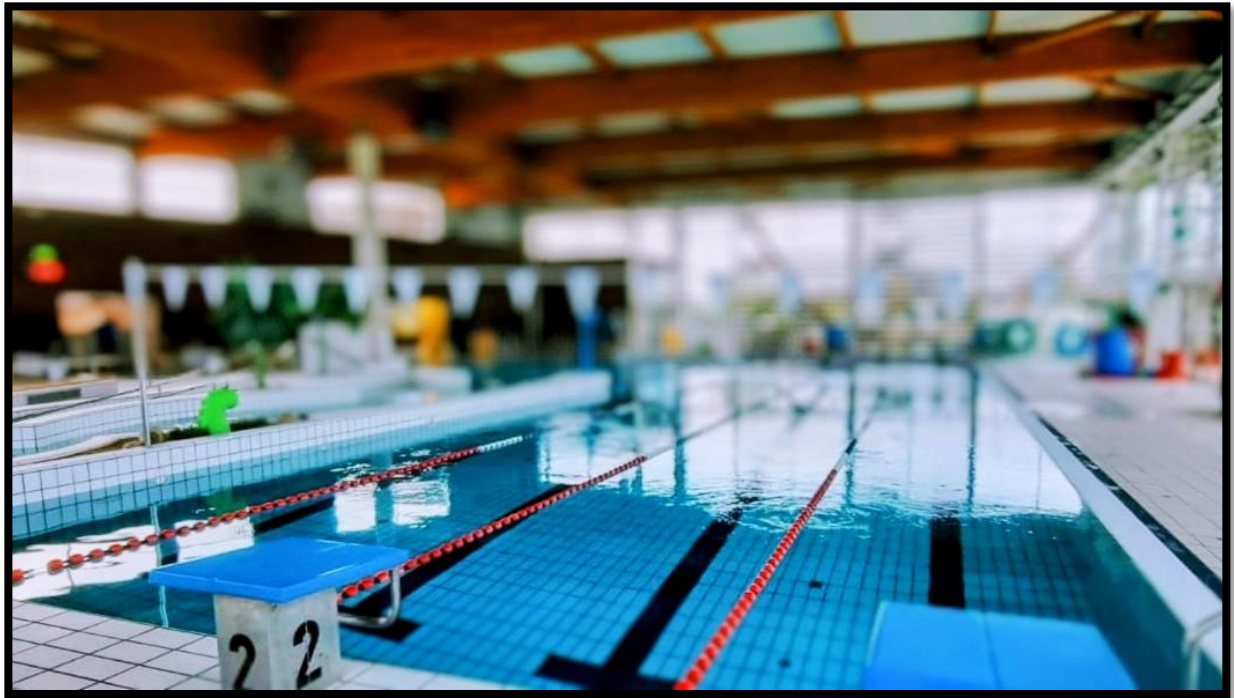


PROJET PEDAGOGIQUE CARRE D'Ô



2023-2026

Du cycle 1 au cycle 3

Table des matières

PREAMBULE	4
I. Les objectifs communs de l'Education nationale et du ministère des sports : Le parcours de formation pour devenir NAGEUR	5
A. Aisance aquatique.....	5
B. Le pass nautique	8
C. Le savoir nager en sécurité	8
D. Le projet pédagogique au quotidien	12
1. Aspect fonctionnel	13
a. Localisation.....	13
b. Transport des élèves et accès au site.....	14
c. Les bassins	15
2. Organisation des cycles.....	15
3. Matériel à disposition	16
4. Encadrement et sécurité.....	17
a. Normes d'encadrement durant la séance.....	17
b. Le rôle de chaque encadrant.....	18
c. Les accompagnants bénévoles	18
d. La surveillance	19
e. Règles de sécurité.....	19
5. Conditions pratiques	20
a. Carte d'accès	20
b. Les vestiaires	20
c. Tenue vestimentaire.....	21
d. Assiduité	21
e. Rôle de l'adulte accompagnateur	21
f. Parcours du nageur	22
g. Pathologie.....	22
h. De l'entrée à la fin de la séance	23
i. Le droit à l'image	23
LE CYCLE SCOLAIRE	24
II. Le cycle 1	24
A. L'évaluation initiale.....	24
B. Répartition des groupes.....	24
C. Répartition des zones.....	25
D. Organisation de la séance.....	25
E. Progressivité des apprentissages au cycle 1	27

III. Le cycle 2 et 3	28
A. L'évaluation initiale.....	28
B. L'évaluation finale.....	29
C. Répartition des groupes.....	29
D. Répartition des zones	29
E. Rotation et fonctionnement	30
F. Progressivité des apprentissages au cycle 2	31
G. Progressivité des apprentissages au cycle 3.....	32
IV. Mise en œuvre des fondamentaux	33
V. ANNEXES	48

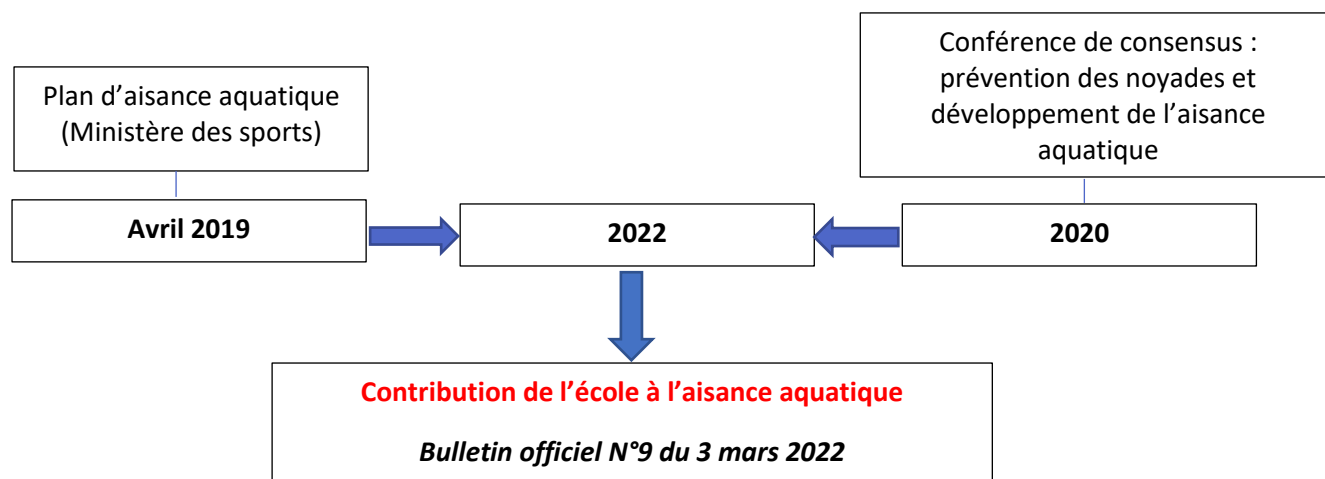
PREAMBULE

Le projet de site a été élaboré par les membres de l'équipe du Carré d'Ô Justine Plasson (BPJEPS AAN et formatrice scolaire à l'IPMS) et Elise Lannaud (coordinatrice multi-activités) en collaboration avec Mme Valérie DENOYER, conseillère pédagogique de la circonscription de Langeais et Mme Blandine Malterre, conseillère pédagogique départementale en EPS.

Le projet départemental de l'enseignement de la natation pour les élèves a comme référence la note de service du 28/02/2022, bulletin officiel n°9 du 3 mars 2022 portant deux orientations :

- ✚ De l'aisance aquatique au savoir nager en sécurité et au-delà : Un parcours de formation pour devenir nageur
- ✚ L'enseignement de la natation : Les dimensions pédagogiques.

Il est le résultat d'une volonté partagée du Ministère de l'Education nationale et des sports



La présente note de service a pour objet de définir :

- ✚ Les conditions de l'acquisition par les élèves, dès leur plus jeune âge, d'une aisance suffisante pour évoluer en sécurité dans le milieu aquatique
- ✚ L'enseignement de la natation dans le cadre scolaire, dans le respect de la réglementation en vigueur.
- ✚ Elle vise à faire toute sa place aux premiers apprentissages permettant d'évoluer en sécurité dans un milieu aquatique surveillé tout en conservant la perspective de la construction des compétences, par la pratique de la natation et des activités aquatiques, définies par le programme de l'éducation physique et sportive (EPS) au fil de la scolarité.
- ✚ Elle abroge la circulaire n° 2017-127 du 22 août 2017 définissant les conditions de l'enseignement de la natation scolaire dans le premier et le second degré.

L'objet du présent document est donc la traduction du projet départemental en projet spécifique pour le site du centre aquatique Carré d'Ô - La Riche. Il sera un guide d'application concrète pour les professeurs des écoles.

I. Les objectifs communs de l'Éducation nationale et du ministère des sports : Le parcours de formation pour devenir NAGEUR.

Nager en sécurité

Dans le cadre des nouvelles orientations souhaitées par la Ministre déléguée aux Sports, Roxana Maracineanu, le Ministère s'est mobilisé pour lutter contre les noyades en déployant diverses actions portées dans le cadre de la réforme prioritaire voulue par le ministère chargé des sports, pour « Prévenir les noyades et développer l'Aisance aquatique ».

Ce plan interministériel, ambitieux et global, élaboré en lien avec les ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, de l'Intérieur et de la Santé, vise la mise en œuvre de mesures concrètes parmi lesquelles une rénovation des enseignements de la natation à destination des plus jeunes enfants.

Ainsi, pouvoir nager en sécurité dès le plus jeune âge est une priorité de l'enseignement d'éducation physique et sportive grâce à la mise en place :

- De l'aisance aquatique
- Du Pass nautique
- Du savoir nager en sécurité

A. Aisance aquatique

Elle se définit comme une « **expérience positive de l'eau qui fonde la capacité d'agir de façon adaptée dans une diversité de situations rencontrées en milieu aquatique** ». Elle est une première étape dans l'acquisition du savoir nager en sécurité.

L'aisance aquatique s'adresse **aux non-nageurs**. Elle est à distinguer de l'apprentissage des nages codifiées. Elle ouvre la possibilité de poursuivre vers des activités aquatiques de loisirs, sportives ou santé.

L'aisance aquatique se construit dans un bassin où le pratiquant n'a pas pied et sans matériel d'aide à la flottaison. La construction de l'aisance aquatique peut débuter dès 3 ou 4 ans. Mais dans le cadre scolaire elle est une priorité d'accès pour **les enfants de 4 à 6 ans**.

Il est néanmoins possible de s'y engager à tout âge si on ne sait pas nager, si on n'est pas à l'aise dans l'eau ou encore si on a eu de mauvaises expériences aquatiques.

Les classes bleues

La première expérimentation a été menée du 15 avril au 19 avril 2019, auprès de 53 élèves de classes de moyenne et de grande section d'une école maternelle de Paris. « Les résultats démontrent la pertinence d'un tel dispositif qui permettra aux enfants concernés d'arriver à l'école élémentaire sans appréhension de l'eau et attestent des compétences d'évolution dans l'eau dites « aisance aquatique ».

Pour permettre le déploiement des « classes bleues », l'Agence nationale du sport lance, en 2019, un appel à projet national « Aisance aquatique/Classes bleues » qui s'est développé jusqu'à aujourd'hui.

Comment s'organisent les classes bleues :

Il s'agit d'un apprentissage qui s'organise sur une ou deux semaines avec une pratique quotidienne ou biquotidienne de séances de 40 à 45 minutes.

La même organisation dans le temps extrascolaire (stage centre de loisirs et vacances) s'appelle un « STAGE BLEU ». Depuis l'apparition des classes bleues, l'aisance aquatique est considérée comme un élément essentiel de l'apprentissage de la natation scolaire et a fait son entrée dans le programme par l'annexe du bulletin officiel du 3 mars 2022 sur l'enseignement de la natation scolaire.






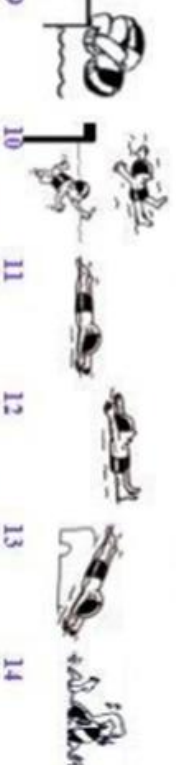
L'aisance aquatique dans la natation scolaire :

L'aisance aquatique proposée au cours des classes bleues et la natation scolaire ont les mêmes objectifs et les mêmes paliers d'acquisition de compétences.

L'élève passe par 3 paliers correspondant à la construction du corps flottant, qui se réalisent dans un espace où l'enfant n'a pas pied et sans aide à la flottaison :

- **Palier 1** : entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète (tête sous l'eau) et sortir seul de l'eau.
- **Palier 2** : sauter ou chuter dans l'eau, se laisser remonter, flotter de différentes manières, regagner le bord et sortir seul.
- **Palier 3** : entrer dans l'eau par la tête, remonter à la surface, parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, flotter sur le dos avec le bassin en surface.

Paliers d'acquisition	Objectifs	Ce qui va être évalué
		Repères clés pour le professeur ou l'intervenant
Palier 1 : Cette première étape consiste à entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète et sortir seul de l'eau	S'engager dans le milieu aquatique et découvrir une nouvelle locomotion	1) Entrer seul dans l'eau 2) Sortir seul de l'eau
	Passer de l'appui à la suspension	3) Se déplacer avec les épaules immergées
	S'immerger	4) Immerger complètement la tête pendant plusieurs secondes
	S'immerger le plus longtemps possible	
Palier 2 : Cette seconde étape nécessite de sauter ou de chuter dans l'eau, à se laisser remonter, à flotter de différentes manières, à regagner le bord et à sortir seul	Accepter l'action de l'eau sur son corps	5) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur taille avec le bras levé) Enchaînement 6) Puis se laisser remonter passivement
	Sauter et se rendre indéformable pour « passer à travers » l'eau	A partir d'un saut : 7) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur minimum avec le bras levé) 8) Puis se laisser remonter passivement
Palier 3 : Cette dernière étape consiste à entrer dans l'eau par la tête, à remonter à la surface, à parcourir 10m en position ventrale tête immergée, à flotter sur le dos avec le bassin en surface, à regagner le bord et à sortir seul.	Accepter le déséquilibre et le changement de direction	9) Basculer dans l'eau depuis le bord et entrer dans l'eau par le haut du dos Enchaînement 10) Pour pivoter dans l'eau pour se retrouver dos au mur
	Choisir sa forme pour s'orienter de différentes façons	11) S'allonger sur ventre, bras dans le prolongement du corps, tête sous les bras, quelques secondes 12) S'allonger sur le dos, bras dans le prolongement du corps, le temps de plusieurs échanges ventilatoires 13) Entrer dans l'eau par la tête en premier et glisser sur plusieurs mètres sans nager 14) Parcourir 10 mètres sans prise d'appui solide

Paliers	Continuum d'acquisitions	Commentaires
<p>1 Entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète et sortir seul de l'eau.</p> 	<p>1 Entrer seul dans l'eau. 2 Sortir seul de l'eau. 3 Se déplacer avec les épaules immergées. 4 Immerger complètement la tête.</p> 	<p>Avoir une intention. Comprendre qu'on peut se mettre en sécurité. Mieux éprouver la flottaison. Apprendre le blocage des voies respiratoires (apnées courtes). Pendant plusieurs secondes.</p>
<p>2 Sauter ou chuter dans l'eau, se laisser remonter, flotter de différentes manières, regagner le bord et sortir seul.</p> 	<p>5 Toucher le fond avec les pieds. 6 Puis se laisser remonter passivement. 7 A partir d'un saut, toucher le fond avec les pieds. 8 Puis se laisser remonter passivement.</p> 	<p>Profondeur taille avec le bras levé. À enchaîner avec l'entrée. Profondeur minimum taille avec le bras levé. À enchaîner avec l'entrée. Epreuve la difficulté à descendre (poumons gonflés). Vaincre la peur de rester au fond. Epreuve la portance de l'eau. Garder les poumons gonflés. Se rendre indéformable pour aller en profondeur. Garder les poumons gonflés. Garder les poumons gonflés.</p>
<p>3 Entrer dans l'eau par la tête, remonter à la surface, parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, flotter sur le dos avec le bassin en surface, regagner le bord et sortir seul.</p> 	<p>9 Basculer dans l'eau depuis le bord et entrer dans l'eau par le haut du dos. 10 Puis pivoter dans l'eau pour se retourner dos au mur. 11 S'allonger sur le ventre, bras dans le prolongement du corps, tête sous les bras. 12 S'allonger sur le dos, bras dans le prolongement du corps. 13 Entrer dans l'eau par la tête en premier et glisser plus sereinement sans mètres sans nager. 14 Parcourir 10 mètres sans prise d'appui solide.</p> 	<p>Avoir une intention de déplacement. Accepter le déséquilibre. Jouer avec les orientations. Percevoir l'espace aquatique. Jouer avec les équilibres. Jouer avec les équilibres. Décliner son centre de gravité pour flotter. Le temps de plusieurs échanges ventilatoires. Se rendre indéformable pour éprouter la glisse. Gagner de l'autonomie dans l'eau. Se propulser essentiellement par les bras.</p>

B. Le pass nautique

Le test anciennement dit « aisance aquatique » est proposé par les piscines afin que les enfants puissent participer aux activités nautiques.

Conformément aux dispositions des articles A. 322-3-1 et A. 322-3-2 du Code du sport, le test de Pass-nautique permet l'accès à la pratique des activités sportives mentionnées aux articles A. 322--42 et A. 322- 64 du même code.

Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité.

Le test peut être préparé et présenté dès le cycle 2, et lorsque cela est possible, dès la grande section de l'école maternelle.






Ce test permet de s'assurer que le jeune est apte à (article A. 322-3-2 du Code du sport) :

- **Effectuer un saut dans l'eau ;**
- **Réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;**
- **Réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;**
- **Nager sur le ventre pendant vingt mètres ;**
- **Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.**

Dans le cas de l'obtention du pass nautique par les élèves, le Centre Aquatique Carré d'Ô peut délivrer un diplôme en collaboration avec le ou les établissements concernés. **Le document est à fournir par l'établissement scolaire**, pré rempli par l'enseignant et **co-validé par le maître-nageur et l'enseignant**. Pour des raisons d'organisation, il est demandé aux établissements d'en faire la demande au préalable dès le début du cycle.

Annexe n° 1

Par l'annexe du 3 mars 2022, il fait le lien entre l'aisance aquatique et le savoir nager en sécurité.

effectuer un saut dans l'eau	réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes	réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes	nager sur le ventre pendant vingt mètres	franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant
				

C. Le savoir nager en sécurité

L'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS)

L'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS) est validée prioritairement dans les classes de CM1, CM2 ou sixième.

Cette attestation, délivrée par le directeur de l'école ou le chef d'établissement, est signée par le professeur des écoles et un professionnel agréé à l'école primaire, ou par le professeur d'éducation physique et sportive au collège ou au lycée. Elle permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du Code du sport).

L'ASNS repose sur la réalisation d'un parcours aquatique d'une distance d'environ 50 m, sans reprise d'appui, et de la preuve de maîtrise de connaissances et d'attitudes liées à la sécurité en milieu aquatique. Elle valide un niveau de compétence permettant d'évoluer en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, plan d'eau calme à pente douce).

Dans le cas de l'obtention du savoir nager en sécurité par les élèves, le Centre Aquatique Carré d'Ô peut délivrer un diplôme en collaboration avec le ou les établissements concernés. **Le document est à fournir par l'établissement scolaire**, pré rempli par l'enseignant et **co-validé par le maître-nageur et l'enseignant**. Pour des raisons d'organisation, il est demandé aux établissements d'en faire la demande au préalable dès le début du cycle.

Annexe n°2

Descriptif du parcours

Réalisation en continuité, sans reprise d'appui solide (au bord du bassin, au fond ou sur tout autre élément en surface). Aucune contrainte ou limite de temps. **Sans lunettes.**

Capacités	Indication pour l'évaluation
A partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière.	L'élève, à partir d'une position accroupie, entre par les fesses, ou le dos orienté vers la surface de l'eau, et reste dans l'axe de la chute
Se déplacer sur une distance de 3,5m en direction d'un obstacle.	Déplacement libre
Franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5m	L'immersion du corps doit être complète. Aucune partie du corps du nageur ne doit toucher l'obstacle.
Se déplacer sur le ventre sur une distance de 20m	Déplacement libre sans contrainte temporelle
Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20m	Position verticale statique ou dynamique visage et voies respiratoires émergées
Faire demi-tour sans reprise d'appui et passer d'une position ventrale à une position dorsale	Ne pas toucher le fond ou le mur. Sans reprise d'appui solide (fond du bassin, ligne d'eau ou objet flottant)
Se déplacer sur le dos sur une distance de 20m	Déplacement libre sans contrainte temporelle
Au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20m	Position horizontale dorsale statique avec ou sans action de stabilisation, voies respiratoires émergées
Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète	L'immersion du corps doit être complète. Aucune partie du corps du nageur ne doit toucher l'obstacle
Se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ	Déplacement libre sans contrainte temporelle
S'ancrer de manière sécurisée sur un élément fixe et stable	Le nageur peut attendre les secours

L'attestation du « savoir-nager » en sécurité reconnaît la compétence d'un jeune à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé. Il doit être distingué des activités proprement dites de natation fixées par les programmes d'enseignement. Son acquisition doit être envisagée dès que possible au cycle 3 (titres de CM1, CM2 et sixième).
 Sa maîtrise permet d'accéder à toute activité aquatique ou nautique susceptible d'être programmée dans le cadre des enseignements obligatoires ou d'activités optionnelles en EPS, ou à l'extérieur de l'école.
 Le parcours doit être réalisé en **continuité**, **sans reprise d'appuis** au bord du bassin et **sans lunettes**. L'exigence n'est pas celle d'une nage codifiée mais d'un trajet moteur avec coordination bras/jambes et allongement du corps sur l'eau.

PARCOURS DE COMPETENCES

50 m de distance composé de 16 tâches à réaliser en continu, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans aide à la flottaison.

	Chute arrière du bord de la piscine		Déplacement sur 3,5 m	Immersion complète d'1,5m sous l'obstacle	Déplacement sur le ventre sur 20 m au cours duquel on intègre un surplace vertical de 15 secondes au signal sonore	Déplacement sur le dos sur 20 m dans lequel on intègre au signal sonore un surplace horizontal dorsal pendant 15 secondes puis passage en ventral avant l'immersion	Immersion complète d'1,5m sous l'obstacle en position ventrale	Déplacement sur 3,5 m pour s'ancrer à un élément fixe et stable
	Déplacement sur 3,5 m		Immersion complète d'1,5m sous l'obstacle	Déplacement sur le ventre sur 20 m au cours duquel on intègre un surplace vertical de 15 secondes au signal sonore	Déplacement sur le dos sur 20 m dans lequel on intègre au signal sonore un surplace horizontal dorsal pendant 15 secondes puis passage en ventral avant l'immersion	Immersion complète d'1,5m sous l'obstacle en position ventrale	Déplacement sur 3,5 m pour s'ancrer à un élément fixe et stable	

PRÉCONISATIONS pour la mise en œuvre du test

Parcours à réaliser si possible sur une largeur équivalente à deux lignes d'eau et éloigné du bord.

	0 m	3,5 m	5 m	25 m	45 m	46,5 m	50m
L'entrée se fait depuis le bord du bassin à l'eau en laissant tomber en arrière.	« Déplacement » sans reprise ni matériel avec action des bras et/ou des jambes.	L'obstacle est un tapis plus ou moins épais (visuel et sécuritaire) sur une largeur de ligne d'eau.	Il s'agit d'un déplacement sans reprise d'appuis, ni matériel avec une action des bras et/ou des jambes, en équilibre ventral. Un repère sonore indiquera le moment du surplace vertical effectué la tête hors de l'eau, le corps orienté de manière verticale (actions possibles des bras et des jambes).	Déplacement sans reprise d'appuis et passage du ventre sur le dos (passage ventre dos possible directement).	Il s'agit d'un déplacement sans reprise d'appuis, ni matériel avec une action des bras et/ou des jambes, en équilibre dorsal. Un repère sonore indiquera le moment du surplace horizontal qui se fera avec une tolérance de flottaison et de mouvement. Nouveau passage du dos sur le ventre au signal de l'adulte.	L'obstacle est un tapis plus ou moins épais (visuel et sécuritaire) sur une largeur de ligne d'eau.	Déplacement sans reprise d'appuis ni matériel avec action des bras et/ou des jambes. Arrêt et fixation dans l'eau sur un élément sécurisant.

D. Le projet pédagogique au quotidien

Le présent projet pédagogique ne s'applique qu'aux cycles scolaires de natation organisés par le centre aquatique Carré d'Ô par des Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS).

Ce document engage toutes les classes qui fréquentent la piscine.

L'évaluation du projet pédagogique est permanente tout au long de l'année grâce à la collaboration des :

- MNS au cours de leur réunion
- Enseignants dans leur cadre de travail
- CPC au cours de réunions organisées avec la Responsable Adjointe – Coordinatrice multi-activités du Carré d'Ô
- Sur le terrain, entre MNS et Enseignants

La conseillère pédagogique de circonscription et le directeur du centre aquatique Carré d'Ô sont les garants de l'application du projet pédagogique dans l'organisation des cycles, le déroulement et le contenu des séances.

COORDONNEES DU SITE :

Centre Aquatique du Carré d'Ô

Avenue du Prieuré

37520 La Riche

02 47 35 56 20

accueil@centre-aquatique-carredo.com

Site : <https://www.centre-aquatique-carredo.com>

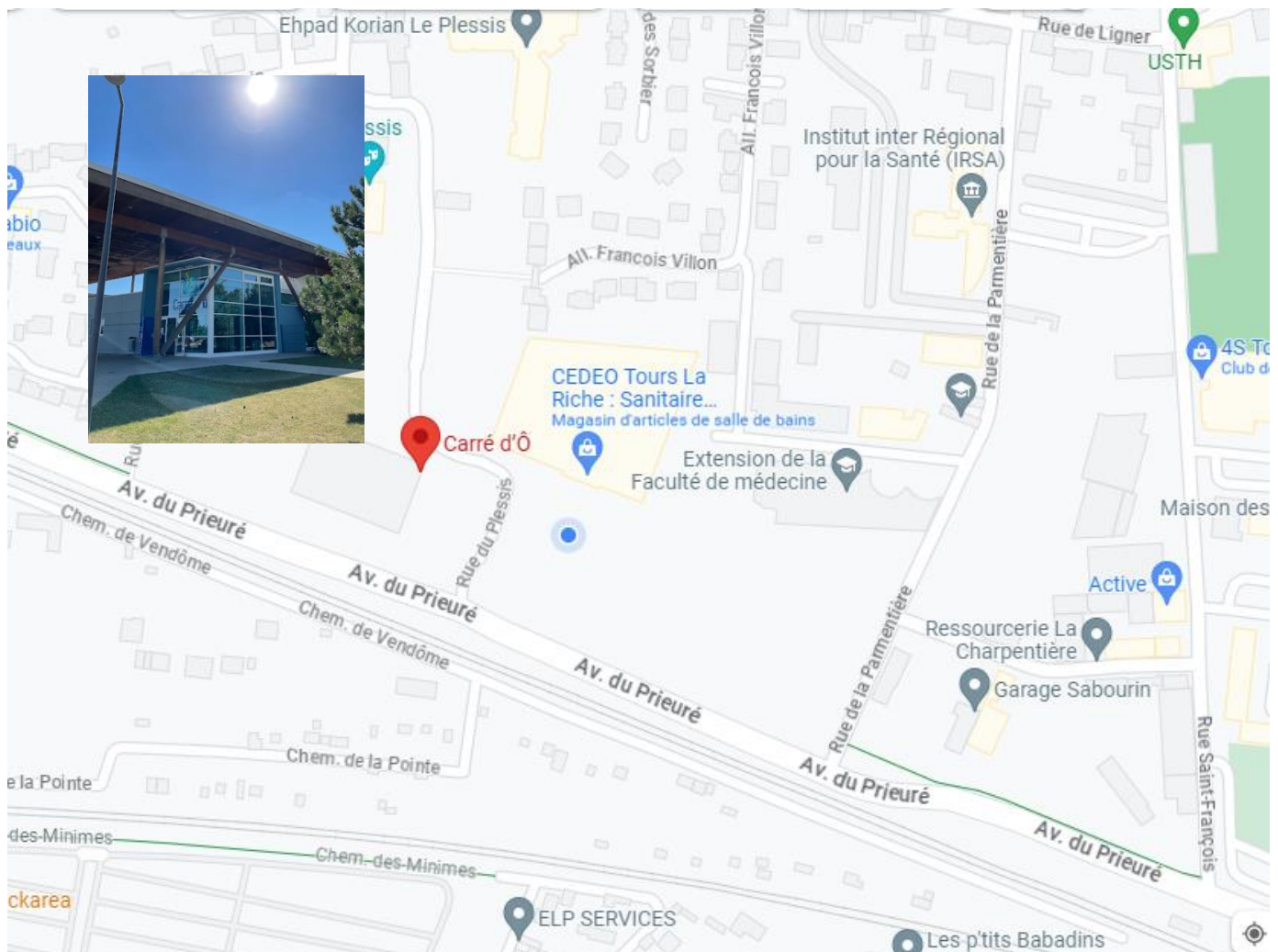
Gestionnaire	Education nationale
<p><u>- Responsable de site</u> Mme HUGUET ☎ 06 87 18 14 29 laetitia.huguet@centre-aquatique-carredo.com</p> <p><u>- Responsable bassin</u> LANNAUD Elise elise.lannaud@centre-aquatique-carredo.com</p> <p><u>- MNS</u> Plasson Justine Dessup Dominique Robert Sophie Dedion Camille</p>	<p>Circonscription de Langeais</p> <p>- <u>Référent pédagogique (CPC EPS)</u></p> <p>Mme Denoyer Valérie ☎ 06 76 56 30 95 cpepslangeais@ac-orleans-tours.fr</p>

1. Aspect fonctionnel

En collaboration avec la direction du Centre Aquatique Carré d'Ô, la conseillère pédagogique se charge de répartir les classes sur les créneaux proposés. La répartition des classes doit tenir compte des temps de trajet pour rejoindre les différents équipements et des possibilités de transport.

a. Localisation

Le Centre aquatique Carré d'Ô se situe avenue du Prieuré dans la commune de La Riche



b. Transport des élèves et accès au site

Transport des élèves :

Les classes les plus proches peuvent accéder à pied ou en bus à l'établissement.

Pour ceux qui sont le plus éloignés, un transport en bus doit être organisé.

Une aire de stationnement de bus est prévue à cet effet devant la piscine.

L'entrée prévue pour les établissements scolaires dite « entrée groupes scolaires » est directement accessible depuis la zone de stationnement par la zone piétonne.



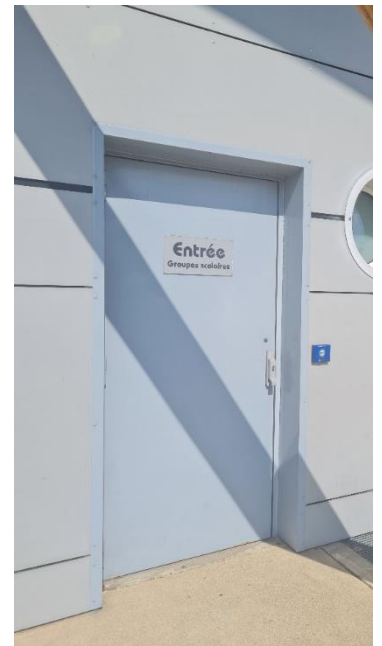
1

=>



2

=>



3

c. Les bassins

Le bassin sportif est un bassin de 25 mètres de long sur 8 mètres de largeur, soit une superficie de 200 m² avec une profondeur qui va de 1m15 à 1m80. Il possède 4 lignes d'eau dont une avec un jet contre-courant.



Le bassin ludique, de forme libre, a une longueur de 25 mètres. Sa superficie est de 158m² avec une profondeur allant de 0,80 à 1,15 mètre.

Il comprend des jets hydromassants, une cascade, un canon à eau, une banquette à bulles et une plaque à bulles.



La pataugeoire est divisée en 2 parties pour une surface totale de 68,4m². La profondeur allant de 0,10 à 0,40 mètre. Elle se compose d'un champignon, d'un palmier et d'un toboggan rouge.



2. Organisation des cycles

La natation scolaire au sein du Centre Aquatique Carré d'Ô s'articule autour de l'enseignement du 1^{er} degré.

- Sont concernées les classes des cycles I, II et III
- L'année est divisée en 4 périodes dites : période 1, période 2, période 3A et période 3B
- Chaque période comprend un nombre de 7 à 10 séances variables selon les jours fériés, dates des vacances scolaires, arrêt technique...
- La durée effective dans l'eau est de 35 à 40 minutes par séance.

Les séances de natation scolaire sont réparties sur les matinées et les après-midis. Trois créneaux sont disponibles sur ces horaires :

- Matinée :
 - 9h -9h40
 - 9h40- 10h20
 - 10h20 -11h
- Après-midi :
 - 14h -14h40
 - 14h40 -15h20
 - 15h20 -16h

Sur chaque créneau 2 classes peuvent être accueillies (hors cycle 1).

Occupation sur l'année

	Mardi		Jeudi		Vendredi
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin
Période 1					
Période 2					
Période 3a					
Période 3b					

3. Matériel à disposition



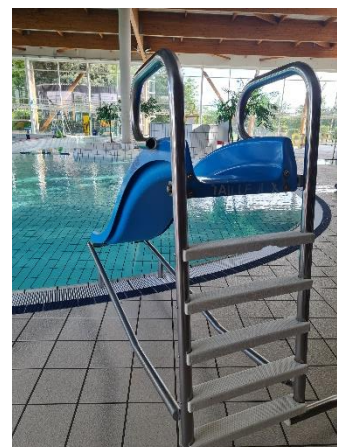
Cerceaux (immersion), frites (aide à la flottaison), planches (déplacement) : matériel à disposition sur chaque atelier.

Le moyen (At2)

Toboggan : travaille les diverses entrées dans l'eau. Il peut être fait assis, allongé sur le dos ou tête la première.



Le grand (At1)





Ponceau flottant ou « tapis magique » : sert aux entrées dans l'eau.
Il peut se faire debout, à quatre pattes, en marchant (en avant- en arrière), en courant, en faisant la galipette.



Echelle et tapis à trous : servent principalement à travailler les immersions.
Sur les tapis à trous, il peut être demandé aux enfants de passer sur le tapis.

4. Encadrement et sécurité

L'occupation du bassin pour les écoliers présents dans l'eau doit être au moins de 4m² et ne peut être inférieure.

Les textes de l'Education nationale définissent les qualifications nécessaires à l'encadrement des activités de la natation à l'école. « La natation est une activité à taux d'encadrement renforcé. »

Les intervenants sont des éducateurs sportifs, titulaires d'un diplôme conférant le titre de Maître-Nageur Sauveteur (MNS), Brevet d'Etat d'Education Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), ou Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sport Activités Aquatiques et de la Natation.

Ils doivent être également « titulaires d'une carte professionnelle en cours de validité où les fonctionnaires agissant dans l'exercice des missions prévues par leur statut particulier sont réputés « agréés » par les services de l'Education nationale. S'ils y sont autorisés par l'autorité académique, ils peuvent assister le professeur dans l'encadrement des élèves et l'enseignement de la natation, notamment en prenant en charge un groupe d'élèves, selon les modalités définies préalablement avec le professeur.» annexe du 3 mars 2022

a. Normes d'encadrement durant la séance

- L'encadrement des élèves est assuré par le professeur responsable de sa classe et des intervenants agréés, professionnels ou bénévoles.
- **Ce taux ne peut être inférieur aux valeurs définies par le tableau.**
- Le taux d'encadrement ne tient pas compte de la présence d'un personnel qualifié et dédié à la surveillance.

	Taux d'encadrement par groupe-classe		
	D'élèves d'école maternelle	D'élèves d'école élémentaire	D'élèves d'école maternelle et d'école élémentaire
Moins de 20 élèves	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe
De 20 à 30 élèves	3 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	3 adultes au moins dont le professeur de la classe
Plus de 30 élèves	4 adultes au moins dont le professeur de la classe	3 adultes au moins dont le professeur de la classe	4 adultes au moins dont le professeur de la classe

Taux d'encadrement pour le Centre Aquatique Carré d'Ô :

- Pour le cycle 1 : pour 1 classe
 - 1 agent chargé de la surveillance
 - 2 MNS en activité
 - + ENSEIGNANT
- Pour le cycle 2 et 3 : pour 2 classes
 - 1 agent chargé de la surveillance
 - 2 MNS en activité
 - + ENSEIGNANT(S)

b. Le rôle de chaque encadrant

Les enseignants

La mission des professeurs est non seulement d'organiser leur enseignement, mais aussi d'assurer la sécurité des élèves.

L'enseignement de la natation est assuré sous la responsabilité du professeur de la classe ou, à défaut, d'un autre professeur.

Il assure et veille à la mise en œuvre des enjeux pédagogiques. Il intervient constamment et activement au sein de l'équipe éducative, veille à l'organisation, à son respect et à la sécurité des élèves.

L'enseignant est libre d'effectuer sa séance au bord comme dans l'eau.

Les intervenants professionnels

Les éducateurs apportent un éclairage technique. Ils peuvent prendre en charge un groupe. Ils doivent tenir compte au cours de l'unité d'apprentissage de chaque classe, des éléments de la concertation permanente entretenue entre l'enseignant et l'éducateur.

Ils sont également responsables de la sécurité des élèves.

c. Les accompagnants bénévoles

Bénévole en charge de l'accompagnement de la vie collective

Ces personnes ne sont pas soumises à l'agrément, cependant, leur participation est soumise à l'autorité du directeur de l'école. Ils ne peuvent être isolés avec un élève.

Ils doivent assurer l'accompagnement de la vie collective (transport, vestiaires, douches, toilettes).

Durant l'activité, leur aide peut être demandée à l'accompagnement d'un élève pour accéder aux toilettes. *Annexe 3*

Accompagnateur de vie collective exception :

Les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) peuvent participer utilement à l'encadrement de la vie collective. Ils ne font pas partie du taux d'encadrement.

Les AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap) peuvent participer à la séance mais suivent uniquement l'élève dont ils ont la charge. Ils ne font pas partie du taux d'encadrement.

Les intervenants bénévoles :

Ils sont susceptibles d'intervenir afin d'apporter leur contribution bénévole aux activités physiques. Ils doivent être soumis à l'agrément préalable délivré par l'IA-Dasen agissant par délégation des autorités académiques.

Ils peuvent assister l'enseignant ou le maître-nageur pour les classes du 1^{er} cycle dans une situation préparée par les encadrants.

Les volontaires au Service Civique

Ils ne peuvent être agréés. On ne peut pas leur confier un groupe en responsabilité pédagogique, mais ils peuvent participer à l'encadrement de la vie collective : déplacement, habillage, etc ...

d. La surveillance

L'enseignement des activités de natation doit obligatoirement être fait sous **la surveillance d'un personnel qualifié exclusivement affecté à cette tâche**. Les surveillants du bassin sont exclusivement affectés à la surveillance et à la sécurité des activités. Ils ne sont pas compris dans le taux d'encadrement et ne peuvent par conséquent encadrer l'activité.

Ils sont qualifiés pour assurer les missions de sauvetage et de premiers secours.

Aucun élève ne doit accéder aux bassins ou aux plages en leur absence.

Au sein du Centre Aquatique Carré d'Ô, l'établissement met à disposition 1 agent en surveillance.

Conformément au décret n°2023-437 du 3 juin 2023, les titulaires du BNSSA régulièrement déclarés, peuvent surveiller en autonomie la surveillance des baignades d'accès payant.

e. Règles de sécurité

Le POSS :

Le plan d'organisation de la surveillance et des secours est disponible à l'accueil de la piscine. Il y est fait mention des mesures diverses encadrant l'accès et la surveillance des bassins ainsi que, de la mise en place des actions de sécurité et de secours dans l'établissement.

Plan de secours et points de rassemblement :



Règles générales :

Chaque membre de l'équipe pédagogique participe activement à la sécurité tout au long du déroulement des séances : La vigilance doit être accrue lors du passage aux douches pour éviter tout accès au bassin sans surveillance.

L'entrée des élèves sur la plage des bassins, ainsi que la sortie doivent être encadrées par les adultes.

L'entrée dans l'eau ne peut s'effectuer qu'avec la présence d'un MNS.

L'enseignant n'autorise l'entrée dans l'eau aux élèves qui lui sont confiés que lorsque la zone de travail est libérée par le groupe précédent, au cours des rotations durant un même créneau.

Il est indispensable de compter les élèves au départ de l'école, à l'entrée sur la plage, après le signal de fin d'activité, à la montée dans le bus.

L'accès de l'établissement peut être empêché à tout moment, pour des raisons d'hygiène, de sécurité ou de confort (ex : eau froide). Une douche savonnée et le passage par le pédiluve sont obligatoires.

Signal sonore :

1 coup de sifflet : incident : les élèves et les enseignants doivent se retourner vers le surveillant et agir en conséquent (bêtise ou enfant en difficulté : la personne la plus proche doit intervenir au plus vite (ex : sauter dans l'eau)).

3 coups de sifflet : **toute activité doit être arrêtée** par les élèves et les enseignants. **La sortie est obligatoire ainsi que le comptage des élèves.**

5. Conditions pratiques

Les déplacements des élèves au sein du centre aquatique (vestiaires collectifs, vestiaires et sanitaires, douches, plage du bassin, local de rangement du matériel) se font sous la responsabilité de l'enseignant.

Le directeur d'école s'engage à avertir, dans les meilleurs délais, la circonscription de Langeais, la direction du Carré d'Ô et l'institution en charge de l'organisation du transport de toute défaillance de leur part (problème de transport, sortie ponctuelle, absence non remplacée du maître...).

En cas d'arrêt technique des installations, la direction du Carré d'Ô s'engage à prévenir le plus rapidement possible la circonscription de Langeais, la Ville de La Riche et le directeur d'école de son impossibilité d'accueillir les classes, par courrier, e. mail ou téléphone.

Secrétariat circonscription de Langeais tel: 02 38 83 49 33 mail : ce.ien37la@ac-orleans-tous.fr

a. Carte d'accès

Lors de la première séance, le Centre Aquatique met à disposition des cartes accès à l'établissement pour la porte **entrée groupes**.

La carte est nominative par Ecole.

Cas particulier : si plusieurs classes sont prévues sur des créneaux consécutifs, l'établissement pourra mettre à disposition une seconde carte.

La carte doit être **restituée** à chaque **fin de période**, sauf si l'établissement est programmé sur la période suivante.

b. Les vestiaires

Les classes se voient attribuer des vestiaires collectifs et en cas de besoin, des casiers individuels.

Le Centre Aquatique est composé de **4 vestiaires collectifs** désignés comme vestiaire A et B.

Afin d'éviter le croisement des classes, l'attribution des vestiaires est organisée de la manière suivante.

1^{er} créneau : vestiaire A

2^{ème} créneau : vestiaire B

3^{ème} créneau : vestiaire A

c. Tenue vestimentaire

Tout adulte participant à l'encadrement des élèves doit avoir une tenue vestimentaire différente de la tenue de ville et adaptée à l'activité, au contexte et aux normes d'hygiène du Carré d'Ô.



Maître-nageur : les éducateurs seront signalés par un T-shirt noir.

Les enseignants, ATSEM et AESH : le port du maillot de bain est obligatoire, ainsi que le port d'une tenue différente et adaptée à l'activité : jogging, legging, short, t-shirt ... (ex : devoir sauter dans l'eau).

Les accompagnants bénévoles (les maternelles) : le port du maillot de bain est obligatoire. (pour les adultes ayant l'agrément)



Les enfants : ils doivent être munis obligatoirement **d'une tenue de bain adaptée** (maillot de bain 1 ou 2 pièces, boxer de bain, slip de bain, lycra), d'un **bonnet de bain**, et d'une serviette.

d. assiduité

La natation scolaire étant assortie d'un caractère obligatoire, toute absence ponctuelle d'un élève doit être motivée, toute absence prolongée doit être justifiée et faire l'objet d'une dispense médicale.

Les élèves dispensés restent à l'école.

e. Rôle de l'adulte accompagnateur

Les adultes doivent jouer un rôle d'accompagnement de la vie collective au sein de la structure. Ces tâches sont développées dans l'annexe 3 « Rôle de l'adulte accompagnateur ». (Ce document peut être distribué aux adultes qui accompagnent).

Les encadrants devront rester dans la zone « main courante » qui leur est dédiée sauf dans le cadre de l'aide à la vie collective.



f. Parcours du nageur

Pour un respect des normes d'hygiène, il est demandé à chaque élève de respecter le parcours du nageur. *Annexe 4*



g. Pathologie

Les plus communes entraînant une interdiction de baignade sont :

- Verrues plantaires (sauf, si port de chaussons en latex)
- Poux, molluscum
- Mauvaise hygiène générale
- Etc...

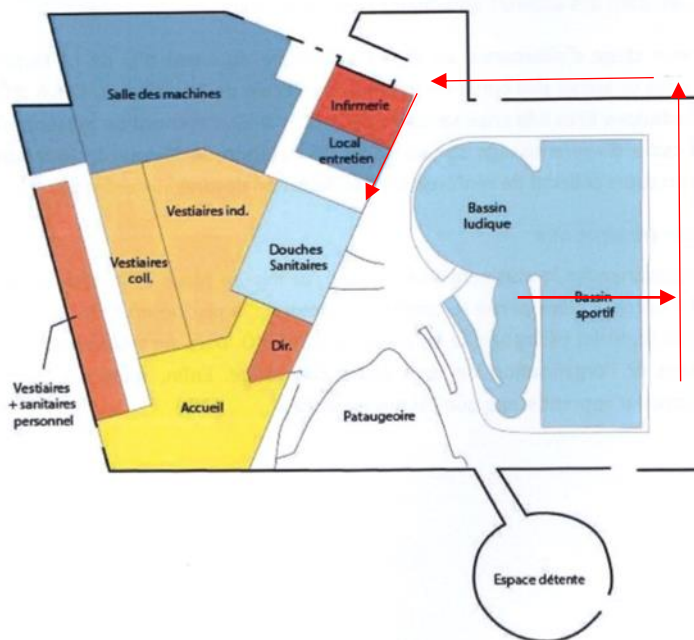
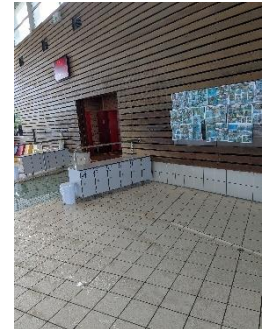
h. De l'entrée à la fin de la séance



Le registre de présence : il est demandé aux enseignants de remplir le registre en début et fin de séance : il permet de connaître le nombre d'élèves présents et d'assurer la sécurité des élèves.

Afin d'organiser au mieux le croisement entre les divers créneaux, après être passées dans le pédiluve, les classes viennent s'asseoir sur le banc. Le temps d'attente, permet à l'enseignant de répartir les groupes et d'échanger avant la séance avec le maître-nageur.

En fin de séance, il est demandé aux élèves de suivre le parcours de sortie de l'eau pour venir se ranger à la droite du pédiluve dans le calme et de ne pas quitter la zone sans la présence de l'enseignant. Les élèves sont comptés à ce moment-là. Un temps d'échange peut être organisé avec le maître-nageur. Les élèves partants doivent laisser le créneau suivant entrer dans le bassin avant de pouvoir rejoindre les vestiaires.



i. Le droit à l'image

Les prises de vues, photos, films sont interdits.

Sur demande, dans le respect des obligations légales et après accord de l'équipe éducative, des photos prises dans le cadre d'un projet de classe ou d'école pourront être autorisées.

II. Le cycle 1

L'école maternelle à un grand rôle à jouer pour aller vers l'aisance aquatique.

L'objectif est de vivre une première expérience positive de l'eau et de permettre d'appréhender le milieu aquatique de manière sereine car sécurisée.

Les Actions s'effectuent SANS MATERIEL DE FLOTTAISON et en MOYENNE OU GRANDE PROFONDEUR (perte d'appui plantaire)

L'aisance aquatique se compose de trois paliers et 14 « étapes », détaillés dans les pages précédentes.

A. Evaluation initiale

L'évaluation initiale se fera pour la classe en groupe complet.

Elle sera présentée sous forme de parcours évolutif en fonction du niveau de la classe.

Elle se fera dans la ligne 1 à proximité du bord, l'objectif étant d'évoluer sans matériel mais en toute sécurité.

Consigne :

- Entrer dans l'eau tout seul
- Se déplacer avec les épaules immergées
- Passer sous un obstacle

Un minimum de consignes seront données aux enfants pour qu'ils soient le plus libre possible dans leurs actions.

Matériel pouvant être installé dans la ligne n°1 : toboggan, perche verticale, échelle horizontale, tapis...

B. Répartition des groupes

Au terme de l'évaluation initiale nous définissons 3 groupes.

Trois couleurs de bracelets seront distribuées

- Les crocodiles : bracelets verts
- Les poissons : bracelets rouges
- Les dauphins : bracelets bleus

L'enseignant et un maitre-nageur : 2 groupes en co-action

Un maitre-nageur : 1 groupe

C. Répartition des zones annexe 5

TABLEAU DE ROTATION

	1	2	3	4	5	6	7
POISSON	L1	L1	<u>L1</u>	ATELIER	<u>L1</u>	L1	L1
CROCODILE	L1	ATELIER	L1	<u>L1</u>	ATELIER	<u>L1</u>	L1
DAUPHIN	L1	L1	ATELIER	L1	<u>L1</u>	ATELIER	L1

D. Organisation de la séance

A chaque séance,

Avant

- L'enseignant inscrit sur le document prévu à cet effet le nombre d'enfants entrants
- **L'enfant récupère son bracelet de couleur.** Il gardera le même durant tout le cycle de natation. Des changements de groupe en fonction des progrès restent possibles.
- **Un groupe est en atelier** avec un maître-nageur : ce groupe change chaque semaine en fonction du tableau de rotation. Si un groupe en éprouve le besoin, il pourra rester plusieurs séances au même endroit.
- Les deux autres groupes encadrés par **l'enseignant et le deuxième maître-nageur** se dirigeront vers la ligne 1.
- La surveillance se met en place (3^{ème} maître-nageur)
- Les adultes habillés doivent rester dans la zone visiteur (imagée dans cycle 2). Ils peuvent accompagner les enfants aux toilettes.
- Les adultes, agréés par l'Education nationale suite à une réunion organisée au préalable, et en tenue de bain respectant le règlement, peuvent accompagner les groupes. Les accompagnateurs seront répartis dans les différents groupes.

Pendant

- L'enseignant doit être actif dans la prise en charge du groupe.
- L'enseignant et les maîtres-nageurs peuvent mener la séance dans l'eau ou sur le bord du bassin.
- Chaque sortie de l'eau d'un enfant doit être encadrée d'un adulte. (Retour ponctuel vestiaire, passage aux toilettes...)

Après

- Les trois coups de sifflet signalent la fin de séance
- Tout le monde sort de l'eau (enfants et adultes)
- La classe se range devant les photos (photos dans cycle 2)
- L'enseignant compte son groupe et note l'effectif sortant sur le document

- Les enfants peuvent aller à la douche.
- Les différents grands domaines de la natation sont détaillés dans le IV. Vous y trouverez des mises en œuvre concrètes et des fondamentaux de la natation.

Les différents aménagements possibles : *annexes 9 ; annexe 10 ; annexe 11 ; annexes 12 ; annexes 13*

G. Progressivité des apprentissages au cycle 1

Niveau MS-GS : Vers l'aisance aquatique

Locomotion

Se déplacer en surface :

Se propulser en prenant appui sur la goulotte, à l'aide de supports fixes ou mobiles (cordages, barres, etc...) grâce à l'action des mains (traction) et des jambes (battements naturels)

Se déplacer en surface et en profondeur :

Se propulser à l'aide des bras et des jambes sur quelques mètres
 Sur le ventre (en surface)
 Sur le dos (en surface)
 Sous l'eau



Immersion

Entrer seul dans l'eau depuis le bord

- s'asseoir, se retourner, puis s'immerger progressivement sans éclaboussures

Être capable de sortir seul de l'eau

S'immerger pour réaliser des actions simples :

En gardant la tête immergée pour prendre des informations sur ce qui nous entoure (lunettes à privilégier).

Descendre, toucher le fond, remonter :

- en touchant le fond avec les pieds ;
- en allant chercher un ou plusieurs objets lestés.
- en remontant avec des mouvements

Entrer dans l'eau en sautant puis remonter à la surface par une remontée passive

Descendre à l'aide d'une perche (à différentes profondeurs)

S'immerger pour enchaîner des actions plus complexes :

En utilisant du matériel fixe : cage, perches verticales ou obliques, échelle, câbles, cerceau (immergé ou non), etc. Descendre, se déplacer, remonter : - en variant les modalités d'entrée : à partir d'un tapis, du bord, en se cachant dans l'eau (tête immergée).



Ventilation

Immerger la tête pour vivre des apnées courtes

-pour passer sous un obstacle flottant en surface (ligne d'eau, perche, cerceau)

Maîtriser l'apnée et l'expiration courte en immersion

- en essayant différentes positions dans l'eau (groupée, allongée, écartée...)
- dans des situations qui proposent la prise de repères visuels et une augmentation de la durée d'immersion : ramasser des objets de couleur, passer dans un « tunnel » de cerceaux lestés (d'abord dans le petit bain, puis dans le moyen bain pour les plus à l'aise).

Equilibration

S'équilibrer dans des positions variées : ventrale, dorsale en trouvant des appuis variés avec les bras et les jambes.

S'équilibrer dans des positions variées : ventrale, dorsale en position horizontale.



III. Le cycle 2 et 3

A. Evaluation initiale

C'est le moyen d'identification des acquis et d'analyse des besoins. Support d'aide à la construction des stratégies pédagogiques.

Afin d'évaluer, il est important de mettre en place **des critères d'évaluation**. Ces critères sont basés sur les fondamentaux de la natation que sont les entrées dans l'eau, la flottaison, la locomotion, les immersions et la respiration aquatique (ventilation).

Pour les élèves, il ne faut pas hésiter à mettre en place **des indicateurs** qui décrivent ce qui était attendu (signes observables à chaque situation). Ils peuvent être déclinés **en critères de réussite** (« tu as réussi si ... ») pour qu'ils s'auto-évaluent.

Quel est l'intérêt ?

- Connaître les acquis afin que l'équipe pédagogique puisse définir **l'objectif final** afin d'amener l'élève à **valider le palier en cours d'apprentissage ou d'acquisition**.
- Répartir les élèves en groupes de niveau afin d'avoir une pédagogie la plus adaptée en fonction des besoins.
- Pour l'élève : connaître son niveau et l'objectif à atteindre

Suite à l'évaluation il est important de transmettre les observations aux enseignants ainsi que transmettre l'objectif visé par les élèves afin de travailler au mieux les éléments autour du palier.

Evaluation Initiale

JOUR / HORAIRE: _____ Enseignant: _____ Objectif fixé n°1: _____
ECOLE / Classe: _____ Maître-nageur: _____ Objectif fixé n°2: _____

	Nom	Prénom	Groupe	Entrée dans l'eau E/S/P			Equilibration			Immersion	Déplacement ventrale	Brasse/ crawl	Déplacement dorsal	Autres
				Echelle	Saut	Plongeon	Etoile V	Etoile D	Debout					
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														
13														
14														
15														
16														
17														
18														
19														
20														
21														
22														
23														
24														
25														
26														
27														
28														
29														
30														
31														
32														
33														

Annexe 6

Comment mettre en place cette évaluation :

Elle peut être informelle, en demandant aux élèves de se déplacer dans l'eau et observer leur savoir-faire sous forme de parcours.

Elle peut être formelle, en demandant aux élèves d'effectuer une série de tâches. Attention à donner l'objectif et les critères de réussite.

En amont :

Afin de maximiser le temps effectif dans l'eau **il est demandé aux enseignants de renseigner les NOMS et les PRENOMS des élèves** sur les feuilles évaluation initiale et finale envoyées aux établissements scolaires.

Exemple : si je suis en zone 4 avec des non nageurs afin de maximiser l'aisance aquatique, je peux aller dans la zone bonus.

E. Rotation et fonctionnement

Afin de maximiser l'évolution de chacun, il est important que chaque groupe soit encadré par les MNS (pour le côté technique) et leur enseignant.

Deux systèmes possibles :

- **Rotation 1 semaine sur 2** : L'enseignant et le MNS restent 2 semaines sur le même atelier, seul le groupe change de zone.
- **Rotation en milieu de cycle** : le changement de groupe à mi-parcours, les élèves et l'encadrant changent de zone chaque semaine

La répartition des groupes sur le bassin est prédéfinie par le « tableau de rotation des ateliers ». Pour connaître sa zone, les encadrants doivent se référer à la couleur de bracelet de leur groupe et la séance correspondante.

TABLEAU DE ROTATION SUR LESATELIERS

ROUGE + JAUNE = 1ERE CLASSE
VERT + BLEU = 2EME CLASSE

	1	2	3	4	5	6	7
JAUNE 1 ^{ère} classe	Evaluation Initiale	<u>1</u>	3	<u>2</u>	4	<u>1</u>	Evaluation Finale
ROUGE 1 ^{ère} classe	Evaluation Initiale	3	<u>1</u>	4	<u>2</u>	3	Evaluation Finale
VERT 2 ^{ème} classe	Evaluation Initiale	<u>2</u>	4	<u>1</u>	3	<u>2</u>	Evaluation Finale
BLEU 2 ^{ème} classe	Evaluation Initiale	4	<u>2</u>	3	<u>1</u>	4	Evaluation Finale

Exemple sur un cycle de 7 semaines

Annexe 8

E. Progressivité des apprentissages au cycle 2

Source Projet départemental de l'enseignement de la natation scolaire, D'Indre et Loire

	De l' AISANCE AQUATIQUE	vers	le TEST CYCLE 2 ou Pass Nautique sans brassière
Locomotion	<p>Se déplacer en surface :</p> <p>Se propulser à l'aide de supports fixes ou mobiles (cordage, barres, planches, frites...) grâce à l'action des mains (traction) et des jambes (battements naturels)</p> <p>Se déplacer sur quelques mètres (de 3 à 5 m) sans matériel.</p>		<p>Se déplacer en surface et en profondeur :</p> <p>Se propulser à l'aide des bras et des jambes, sans matériel :</p> <p>Sur le ventre (en surface et en profondeur)</p> <p>Sur le dos (en surface)</p> <p>Se déplacer sur une quinzaine de mètres sans matériel et sans appui en grande profondeur</p>
Immersion	<p>Entrer dans l'eau sans aide, du bord :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Descendre, glisser, sauter, se laisser tomber... - En prenant différentes positions avec son corps : boule, corps tendu, assis, à genoux... <p>Aller récupérer un objet flottant (de plus en plus loin)</p> <p>S'immerger pour réaliser des actions simples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En utilisant du matériel fixe : cage, perches verticales ou obliques, échelle, câbles... <p>Descendre, toucher le fond, remonter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En touchant le fond avec différentes parties de son corps (pieds, genoux, fesses, mains) - En allant chercher un ou plusieurs objets lestés - En remontant passivement ou avec des mouvements 		<p>Entrer dans l'eau sans aide à partir d'un plot, d'un toboggan :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En orientant le corps différemment (avant, arrière, latéralement) - Par-dessus un obstacle éloigné ou élevé <p>Aller récupérer un objet immergé (de plus en plus profond)</p> <p>S'immerger pour enchaîner des actions plus complexes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En utilisant du matériel fixe : cage, perches verticales ou obliques, échelle, câbles... <p>Descendre, se déplacer, remonter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En variant les modalités d'entrée : pieds ou tête en premier - En augmentant la durée de l'immersion : parcours plus longs, déplacements obliques et/ou horizontaux, plusieurs objets à remonter... - En remontant passivement
Ventilation	<p>Immerger la tête pour vivre des apnées courtes</p> <p>Pour passer sous un obstacle flottant en surface (ligne d'eau, perche, cerceau...)</p>		<p>Maîtriser l'apnée et l'expiration courte en immersion</p> <ul style="list-style-type: none"> - En réalisant des actions variées au fond (s'asseoir, s'allonger...) - Dans des situations qui proposent la prise de repères visuels et une augmentation de la durée d'immersion : ramasser des objets de couleur, passer dans un « tunnel » de cerceaux lestés.
Equilibration	<p>S'équilibrer dans des positions variées :</p> <p>Ventrale, dorsale en trouvant des appuis variés avec les bras et les jambes</p> <p>Pour tenir la position jusqu'à 5 secondes</p>		<p>S'équilibrer dans des positions variées : ventrale, dorsale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En position horizontale (étoile de mer, méduse ...) - Sans aucun support <p>Pour tenir la position au moins 5 secondes</p> <p>Réaliser une glissée ventrale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre place dos au mur, un pied au fond, l'autre sur la paroi verticale - Casser le buste et immerger le visage, bras allongés devant, - Pousser sur le mur : extension des jambes. - Conserver l'équilibre pendant la glissée <p>Revenir seul au bord</p>

F. Progressivité des apprentissages du cycle 3

Source Projet départemental de l'enseignement de la natation scolaire, D'Indre et Loire

Du TEST CYCLE 2 ou Pass Nautique sans brassière vers le savoir nager en sécurité

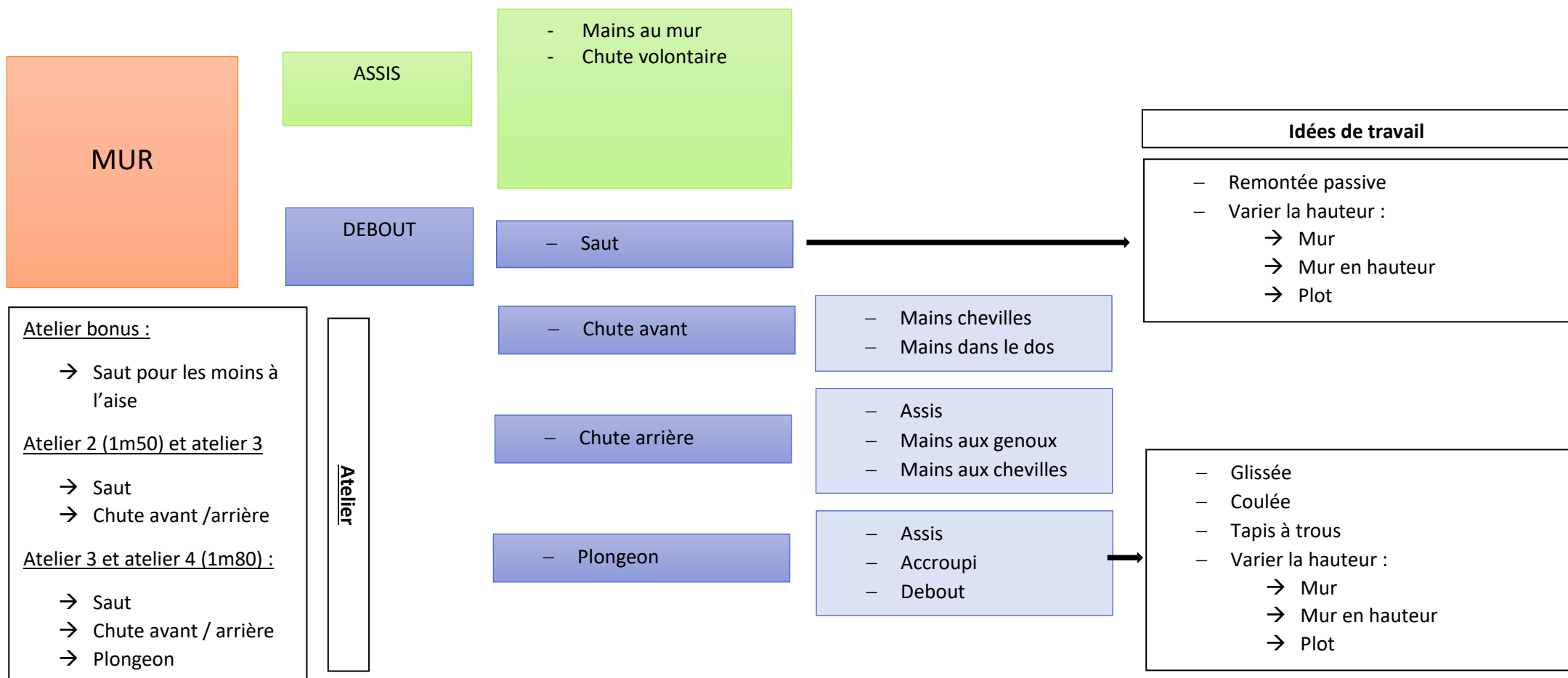
Locomotion	<p>Se déplacer en surface sur le ventre et sur le dos en variant le sens et le rythme des poussées (avec ou sans aide à la flottaison) pour avancer, reculer, zigzaguer, glisser.</p> <p>Se déplacer par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'action alternative des bras - l'action simultanée des bras - avec des battements de jambes - avec des actions simultanées de jambes (ondulations, ciseaux) 	<p>Se déplacer en nageant sans interrompre les actions des bras et des jambes pour respirer.</p> <p>Se déplacer en plaçant la respiration (inspiration sur temps fort des bras)</p> <p>Se déplacer selon plusieurs types de nages (en dos crawlé, en crawl, en brasse...)</p> <p>En coordonnant respiration et mouvements des bras et jambes sur une cinquantaine de mètres.</p> <p>Effectuer des déplacements en recherchant l'efficacité du mouvement</p>
Immersion	<p>Entrer dans l'eau à partir d'un plot, d'un tapis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour aller recupérer un objet immergé (de plus en plus loin et de plus en plus profond) - en ajoutant une action (attraper un ballon...) - en variant les positions du corps <p>S'immerger</p> <ul style="list-style-type: none"> - en augmentant la durée de l'immersion (parcours plus long, plusieurs objets à remonter) - en réalisant des parcours subaquatiques : entrer dans l'eau/ aller au fond/ s'orienter à travers des cerceaux immergés, ramasser des objets lestés et les remonter sur le bord ou sur un support flottant 	<p>Entrer dans l'eau, du bord en chute arrière pour enchaîner :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une coulée ventrale sur 3,5m - un déplacement sur le ventre et sur le dos - un parcours sous-marin - des temps de surplace variés <p>S'immerger en réalisant un plongeon canard (à partir de la surface, entrer dans l'eau par bascule de la tête) et descendre à 1M50 pour passer sous un objet flottant.</p> <p>S'immerger, en réalisant des parcours avec des changements de direction, avec des changements de profondeur (repères visuels)</p>
Ventilation	<p>S'immerger</p> <p>Dans des situations qui favorisent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une succession d'immersions : en surface (inspiration courte et expiration prolongée) - l'horizontalité du corps (parcours composé de frites, d'échelles flottantes, de tapis évidés, de cerceaux flottants...) 	<p>Se déplacer</p> <p>Sur une longueur de 20m au moins en nage dorsale et sur une longueur de 20m au moins en nage ventrale en coordonnant respiration et propulsion</p>
Equilibration	<p>S'équilibrer en position horizontale dans des positions variées (étoile de mer, méduse...) et les tenir au moins 10 secondes.</p> <p>Passer sur le dos puis sur le ventre en se retournant de différentes façons (roulade avant, arrière, demi-tour sur soi-même...)</p>	<p>S'équilibrer</p> <ul style="list-style-type: none"> - en maintenant une position verticale pendant 15s, tête hors de l'eau - en maintenant une position dorsale pendant 15s <p>Enchaîner plusieurs types d'équilibres (ventral, dorsal, roulade...)</p>

IV. Mise en œuvre des fondamentaux

ENTREES DANS L'EAU

Rappels :

- Les entrées dans l'eau sont une part importante de la natation
- C'est le premier obstacle qui peut constituer la peur de l'enfant dans son échange avec l'eau
- Outre le déplacement il est important d'apprendre à entrer dans l'eau, chuter sous diverses formes afin de permettre à l'enfant de ne pas être dérouté et de pouvoir reprendre ses repères afin de revenir au bord
- Elles doivent être travaillées sous diverses formes et dès le plus jeune âge



MUR

ASSIS

- Mains au mur
- Chute volontaire

DEBOUT

- Saut

- Chute avant

- Mains chevilles
- Mains dans le dos

- Chute arrière

- Assis
- Mains aux genoux
- Mains aux chevilles

- Plongeon

- Assis
- Accroupi
- Debout

Idées de travail

- Remontée passive
- Varier la hauteur :
 - > Mur
 - > Mur en hauteur
 - > Plot

- Glissée
- Coulée
- Tapis à trous
- Varier la hauteur :
 - > Mur
 - > Mur en hauteur
 - > Plot

Atelier bonus :

- > Saut pour les moins à l'aise

Atelier 2 (1m50) et atelier 3

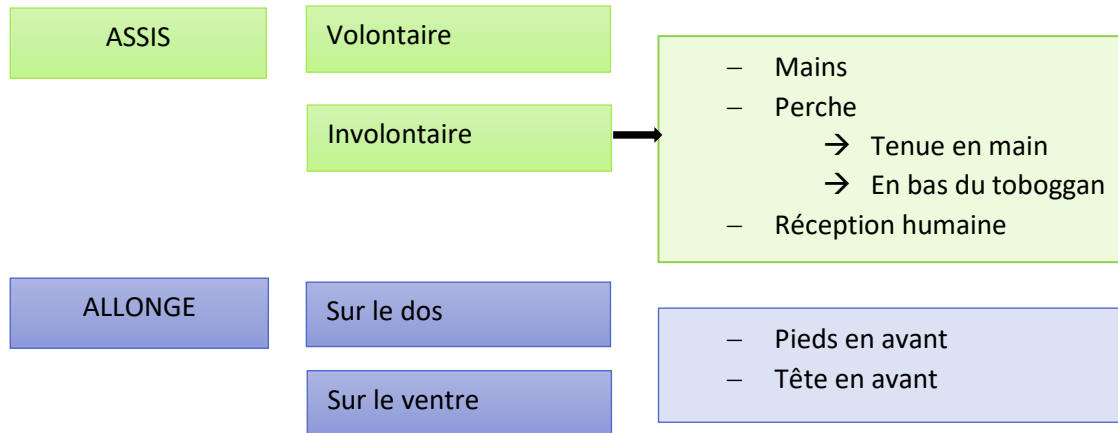
- > Saut
- > Chute avant /arrière

Atelier 3 et atelier 4 (1m80) :

- > Saut
- > Chute avant / arrière
- > Plongeon

Atelier

Toboggan

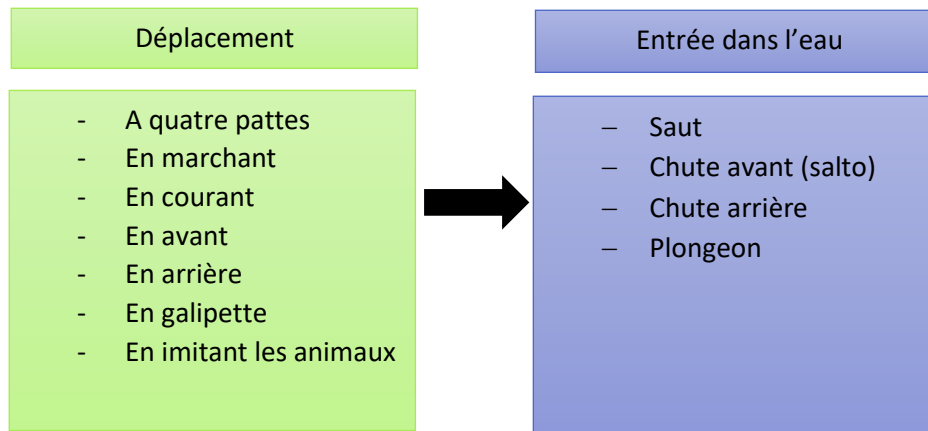


Idées de travail

Toboggan allongé tête la 1^{ère} :

- Glissée
- Coulée
- Fusée

TAPIS



IMMERSION

Pour réussir :

Deux façons de respirer dans l'eau :

BLOQUER :

- **Bouche fermée** : je remplis mes joues et mes poumons
- **Bouche ouverte** : ce travail permet de dédramatiser l'appréhension de l'eau dans la bouche et les images préconçues
Ex : image de l'enfant qui se remplit lorsqu'il va sous l'eau
Dès lors que je bloque la respiration, l'eau ne peut pas entrer.... **PAS BESOIN DE SE BOUCHER LE NEZ**

SOUFFLER (faire des bulles) :

- **Par la bouche** comme *je soufflais sur les bougies de mon gâteau d'anniversaire*
- **Par le nez**

En cas d'appréhension, leur proposer de souffler sur leur main, et ensuite de faire la même chose sous l'eau

Si l'immersion est difficile, utiliser l'image de se rincer la bouche après le brossage des dents.

Je mets de l'eau dans la bouche et je la rejette dans les grilles blanches.

EN SURFACE

CACHER LE
VISAGE

- Menton
- Bouche
- Nez
- Yeux
- Bonnet

Astuce :

Varier les immersions en

- Bloquant
- Soufflant par :
 - Le nez
 - La bouche

Jeux :

- Cache-cache sous l'eau
- Recracher l'eau dans les grilles
- Chanter
- Crier sous l'eau
- Dire son prénom
- « Jacques a dit » ...

Les immersions peuvent être travaillées à :

- L'atelier 1
- L'Atelier 2
- L'Atelier 3
- L'Atelier bonus pour les plus petits

EN PROFONDEUR (En soufflant)

COMMENT LE TRAVAILLER

- Perche
- Cage
- Anneaux lestés
- Descendre le long de son camarade

Progressivité : varier les profondeurs

- Expiration longue pour descendre

- Sans aide des membres
- Avec aide des membres



- assis
- debout
- allongé au sol

- Plongeon canard

- Poirier dans l'eau
- Plongeon tapis à trous
- Départ hors de l'eau se laisser glisser à la verticale le long du mur

Atelier :

1,2 et 3 (1m15-1m50) à privilégier pour les premières étapes
3 et 4 pour conforter la découverte de la profondeur

FLOTTAISON/EQUILIBRATION

Pour réussir :

- Bien remplir ses poumons avec de l'air et bloquer sa respiration
- Les poumons sont comme les brassards ou un ballon rempli d'air. C'est cela qui fait flotter.
- Être le plus relâché possible « tout mou »
- Pas besoin de bouger pour flotter
- La tête est le gouvernail du corps :
la tête se redresse = le corps se redresse la tête s'allonge = le corps s'allonge
- Nous recherchons la perte d'appuis plantaires

FLOTTAISON HORIZONTALE « ETOILE DE MER »

VENTRALE

- Tête dans l'eau
- Bras et jambes bien écartés
- Menton poitrine
- Regard vers le fond

DORSALE

- Visage en dehors de l'eau
- Oreilles dans l'eau
- Nombril à la surface
- Bras et jambes bien écartés

A
T
E
L
I
E
R
3

Un élève nageur a des difficultés pour l'étoile de mer dorsale :

Astuce :

- Elève à la verticale
- Ventre collé au mur
- Mains au mur
- Tête en arrière, oreilles dans l'eau
- Cambrer le dos et se laisser partir en arrière avec douceur en lâchant le mur
- Progressivement le nombril se place à la surface
- L'élève reste immobile

Jeux :

- 1,2,3 étoile de mer (comme 1,2,3 soleil)
- Bataille d'étoiles de mer : 2 enfants font l'étoile de mer, celui qui reste le plus longtemps a gagné (atelier bonus)
- ...

L'étoile de mer peut être travaillée à :

- L'atelier 1
- L'Atelier 2
- L'Atelier 3
- L'Atelier bonus pour les plus petits

FLOTTAISON VERTICALE

- Tête sous l'eau
- Corps à la verticale face au mur
- L'élève ne bouge pas « immobile »
- L'élève remplit ses poumons avec de l'air et bloque sa respiration

Progressivité

- Mains au mur au départ et je relâche doucement le bord
- Sans le bord
- Je vais toucher le fond du bassin et je remonte sans bouger = remontée passive
- Saut bouteille, puis remontée passive (mur, à côté du plot puis sur le plot)

Pour cet exercice nous avons besoin de profondeur. L'élève ne doit pas avoir pied.

= perte d'appuis plantaires

La flottaison verticale peut être travaillée

- Atelier 1 et 2 (GS, CP selon taille)
- Atelier 3 et 4

LA BOULE

- Menton poitrine
- Genoux poitrine
- Dos à la surface
- Poumons remplis d'air
- Respiration bloquée

Progressivité : saut + remontée passive en boule

Jeux : la machine à laver : faire tourner son camarade lorsqu'il est en boule

A travailler : atelier 1 et 2 bonus pour les plus petits

Avec le saut, atelier 3 et 4

SUSTENTATION
VERTICALE

- Tête en dehors de l'eau
- L'élève peut bouger pour se maintenir à la surface
- L'élève doit rester sur place
- Sans appuis solides

- Besoin de profondeur pour cet exercice
- A travailler à l'atelier 3 et 4

PROPULSION

Pour réussir :

- Corps projectile
- Aucun mouvement pendant la propulsion
- Tête dans l'eau
- Menton poitrine
- Bras tendus devant
- Corps à la surface = glissée
- Corps complètement immergé = coulée

PROPULSION VENTRALE SANS MATERIEL

GLISEE *A la surface*

- Je m'accroche au mur
- Un bras devant un bras derrière
- Je mets la tête dans l'eau
- Le 2^{ème} bras devant
- Puis poussée sur le mur
- Être immobile pendant la propulsion

Exemple de mise en situation

- Glissée du mur
- L'étrier du plot
- Glissée après une descente de toboggan

Atelier : 1/2/3/4

Objectif : aller le plus loin possible sans bouger ni les bras ni les jambes

COULEE *Sous l'eau*

- Je vais sous l'eau
- Menton poitrine
- Bras devant
- Je pousse sur le mur à l'horizontal (pas en pente descendante)

Exemple de mise en situation

Passer sous un obstacle :

- tapis ou perche placé proche du mur en largeur de ligne (At2/3)
- ligne
- cerceau

**NE PAS UTILISER DE FRITE POUR LES
PROPULSIONS
AIDE DE LA PERCHE POSSIBLE**

Métrage = repère pour l'enfant

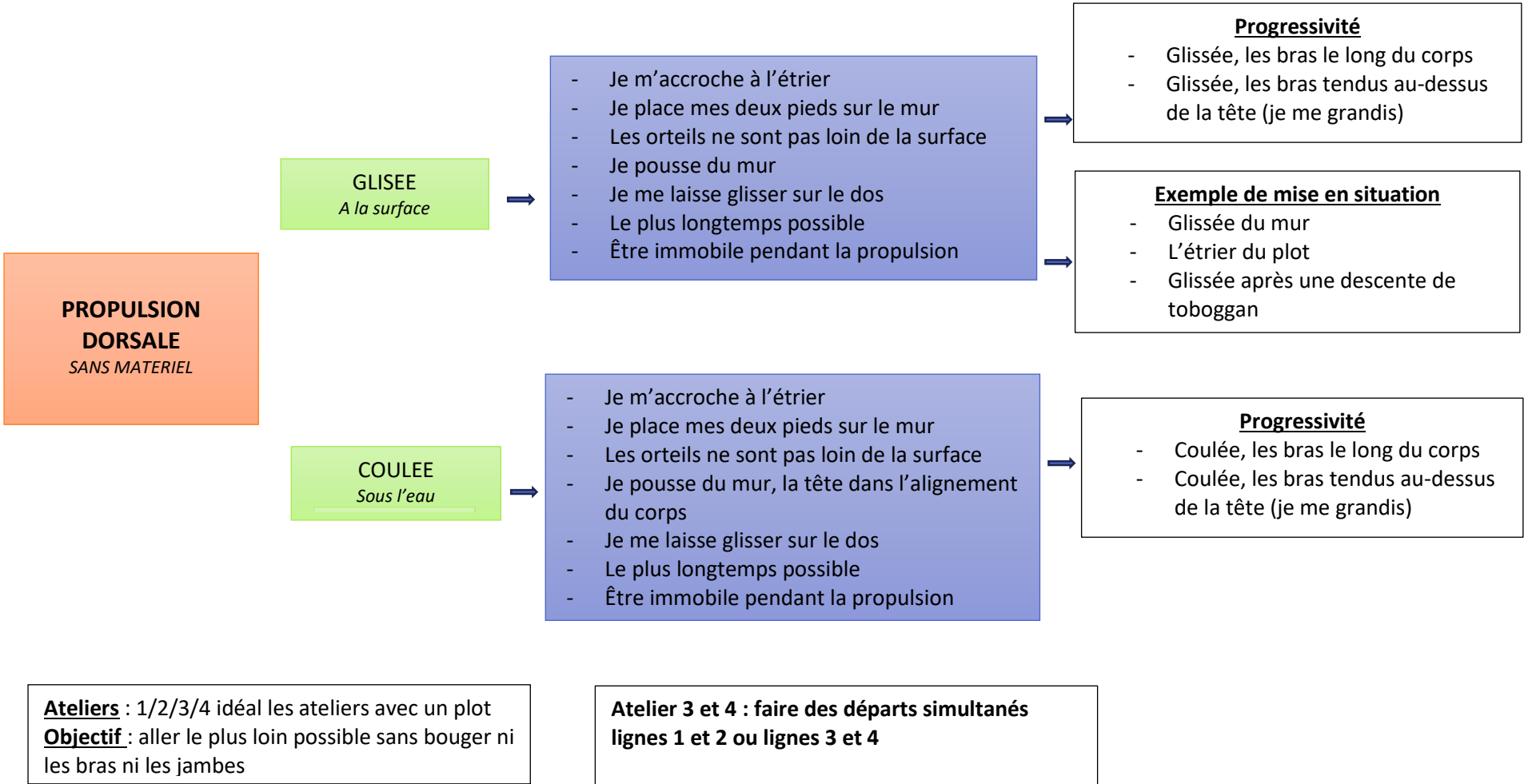
Calculer la distance parcourue pendant la propulsion.

Avec la ligne :

- Bouchons rouges 5 m
- Bouchons bleus et blancs 1m

OBJECTIF : augmenter la distance de propulsion durant le cycle

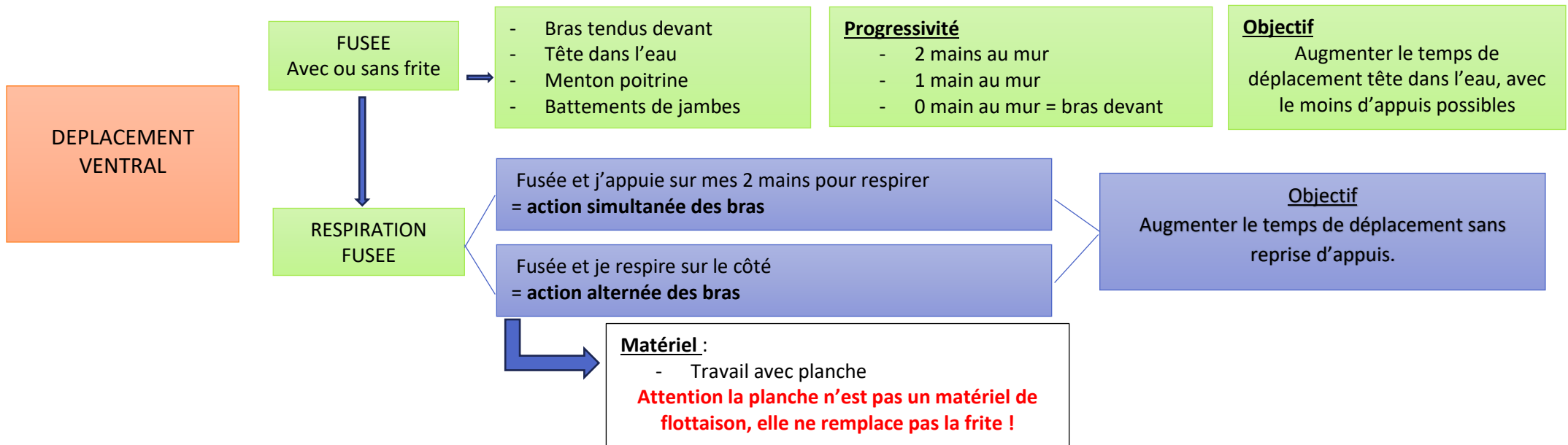
Le métrage peut être utilisé pour le déplacement



DEPLACEMENTS

Pour réussir :

- Rechercher l'alignement horizontal
- La tête doit être dans l'eau au maximum (ventral)
- Expiration forcée sous l'eau = bulles (ventral)
- Inspiration lorsque la tête sort de l'eau (ventral)
- Expiration due à la propulsion des bras (ventral, dorsal)



- Atelier 4 : atelier idéal pour les nageurs
- Atelier 2/3 : atelier idéal pour les débutants (mur)
- Atelier bonus pour les plus petits
- Atelier 1 n'est pas idéal pour le déplacement, mais possible tout de même

Idées parcours Atelier 2

Toboggan Ligne 1

Fusée sans matériel le long du bord

Passage sous échelles

Fusée sans matériel le long du bord

Retour à pied

Toboggan Ligne 2

Fusée avec frite bras tendus devant

Retour Ligne 1 sans matériel

Recherche d'objets lestés près de l'échelle

Idées parcours Atelier 3

Saut Ligne 1

Fusée sans matériel le long du bord

Fusée sans matériel le long du bord

Recherche d'objets lestés 1,40 (milieu de longueur)

Saut Ligne 2

Fusée Ligne 2 avec frite

Retour Ligne 1 sans matériel

Fusée sans matériel le long du bord

Recherche d'objets lestés 1,80m

Idées parcours Atelier 4

Tapis jaune

Déplacement ventral L3 (longueur ou ½ longueur)

Retour déplacement dorsal L4 ((longueur ou ½ longueur)

Atelier BONUS 1m de profondeur = peut être une alternative à l'atelier 4 (souvent difficile pour les petits)

Sauter de la banquette

Fusée, bras devant dans l'espace sans banquette

Je remonte sur la banquette

Traverser sans mettre les pieds au sol

Progressivité : Varier les déplacements, les entrées dans l'eau, les immersions pour complexifier les parcours en y ajoutant différents éléments : étoile V, étoile D, sustentation verticale (5" pour le pass nautique ou 15" pour le savoir nager), remontée passive, coulée, glissée...

Partir d'un parcours simple pour aller vers un parcours avec de plus en plus d'éléments

L'enfant doit constamment être dans l'action et dans l'eau

TOUPIE

- Tourner sur soi même
- Le long du mur

Atelier 1/2/3= tous les ateliers où il y a un bord !

Progressivité :

- Une main au mur, tête en dehors de l'eau avec aide de l'adulte
- Une main au mur, tête en dehors de l'eau sans aide
- Une main au mur avec perte d'appui solide entre la position dorsale et ventrale (quand l'élève tourne sur lui-même)
- Toupie tête dans l'eau, tourner sur soi-même sans appui

DEPLACEMENT DORSAL Avec ou sans frite

- Les oreilles dans l'eau
- Regard au plafond
- Nombriil à la surface
- Bras le long du corps

Frite sous les bras ou dans les mains

Progressivité : privilégier le « sans matériel »

- 2 mains au mur
- 1 main
- Bras le long du corps
- Bras en tendu en haut
- Rotation bras alternés
- Rotation bras en opposition
- Rotation bras en simultané

- Possibilité de travailler avec une planche
- Reprendre les parcours en déplacement ventral (mélanger déplacement ventral et dorsal)
- Ateliers 2/3/4

Chute arrière



Tenir chevilles
Se laisser tomber

Plongeon canard



Départ dans l'eau

Pour aller chercher
un objet au fond ou
passer dans un
obstacle (cerceau)

Equilibre vertical



tête en dehors
de l'eau

Bras et jambes
bougent



Glissée ventrale

Le corps est à la surface

Coulée ventrale

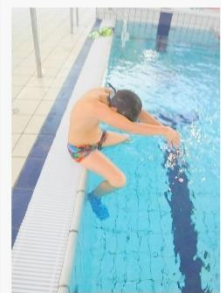
Le corps est complètement immergé

Saut Bouteille

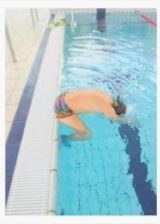


Debout

Plongeon



Bras tendus le long des oreilles
Menton poitrine



ASSIS



Accroupi



Fusée



Une main au mur ou 2



0 main au mur

Etoile de mer dorsale et ventrale



"j'avance tout seul"



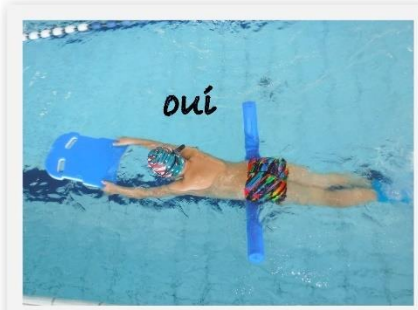
La planche n'est pas un matériel de flottaison



Corps immobile



"je flotte tout seul"



V. ANNEXES

DIPLOME DU PASS-NAUTIQUE



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
d'Indre-et-Loire

Certificat du Pass-nautique

L'ELEVE

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

ECOLE/COLLEGE

.....

Le professeur des écoles / le professeur d'éducation physique et sportive ⁽¹⁾ certifie que l'élève

.....
a réussi le test défini par l'article A.322-3-2 du code du sport.

Le/...../.....

Nom et signature du professeur

Cachet de la structure aquatique
Professionnel agréé, titre

■ ■ ■
Cachet de l'établissement
Date et signature du directeur
d'école
ou du chef d'établissement
■ ■

- Test réalisé **avec** brassières
 Test réalisé **sans** brassières

DIPLOME DU SAVOIR NAGER EN SECURITE



ANNÉE D'OBTENTION

ATTESTATION

« SAVOIR-NAGER » EN SÉCURITÉ

définie par l'arrêté du 28 février 2022 relatif à l'attestation du « savoir-nager » en sécurité

L'attestation du « savoir-nager » en sécurité est délivrée par (nom du directeur de l'école ou du chef d'établissement) _____, à _____,

Nom :

Prénom :

Date de naissance : __ / __ / __

École / collège :

Académie :

Fait à _____, le _____

Cachet de l'établissement et
signature du directeur de
l'école ou du chef
d'établissement

Professionnel agréé
et titre

Professeur



RÔLE DE L'ADULTE ACCOMPAGNATEUR

- Je veille à ce que tous les enfants enlèvent bien leurs chaussures et chaussettes avant l'entrée dans le vestiaire collectif.
- L'accompagnant enlève lui aussi ses chaussures et chaussettes et va suivre le groupe jusqu'au bassin
- Aide à la mise en tenue de bain
- Aide à la venue au bord des bassins
- Dès que j'arrive au bord du bassin je rejoins la zone prévue à cet effet.
- Je ne sors pas de cette zone (des fauteuils sont prévus).
- **Je reste vigilant et j'observe si un enfant entre dans les douches pour aller aux toilettes, je peux alors sortir et l'accompagner.**
- Je reste vigilant aux appels des enseignants et des maitres-nageurs.
- Aucun enfant ne doit être seul dans les douches.
- Je ne vais pas prendre un café à l'accueil.
- Je ne prends pas de photos ni de vidéos
- Je ne mets pas les pieds dans la pataugeoire
- Je ne m'approche pas du bassin.

Malheureusement des dérives ont été observées les années passées, nécessitant une intervention du maître-nageur qui doit quitter sa surveillance pour rappeler à l'ordre l'adulte, cela met en danger les enfants durant quelques instants.

Si aucune amélioration n'est constatée, l'année suivante les adultes accompagnateurs resteront dans les vestiaires durant toute la durée de la séance, comme cela se fait dans d'autres établissements.

Nous ne souhaitons pas en arriver là, nous comptons sur vous, pour respecter ces règles simples et pleines de bon sens.

Parcours du nageur



TABLEAU DE ROTATION

	1	2	3	4	5	6	7
POISSON	L1	L1	<u>L1</u>	ATELIER	<u>L1</u>	L1	L1
CROCODILE	L1	<u>ATELIER</u>	L1	<u>L1</u>	ATELIER	<u>L1</u>	L1
DAUPHIN	L1	L1	<u>ATELIER</u>	L1	<u>L1</u>	ATELIER	L1

Exemple sur un cycle de 7 semaines

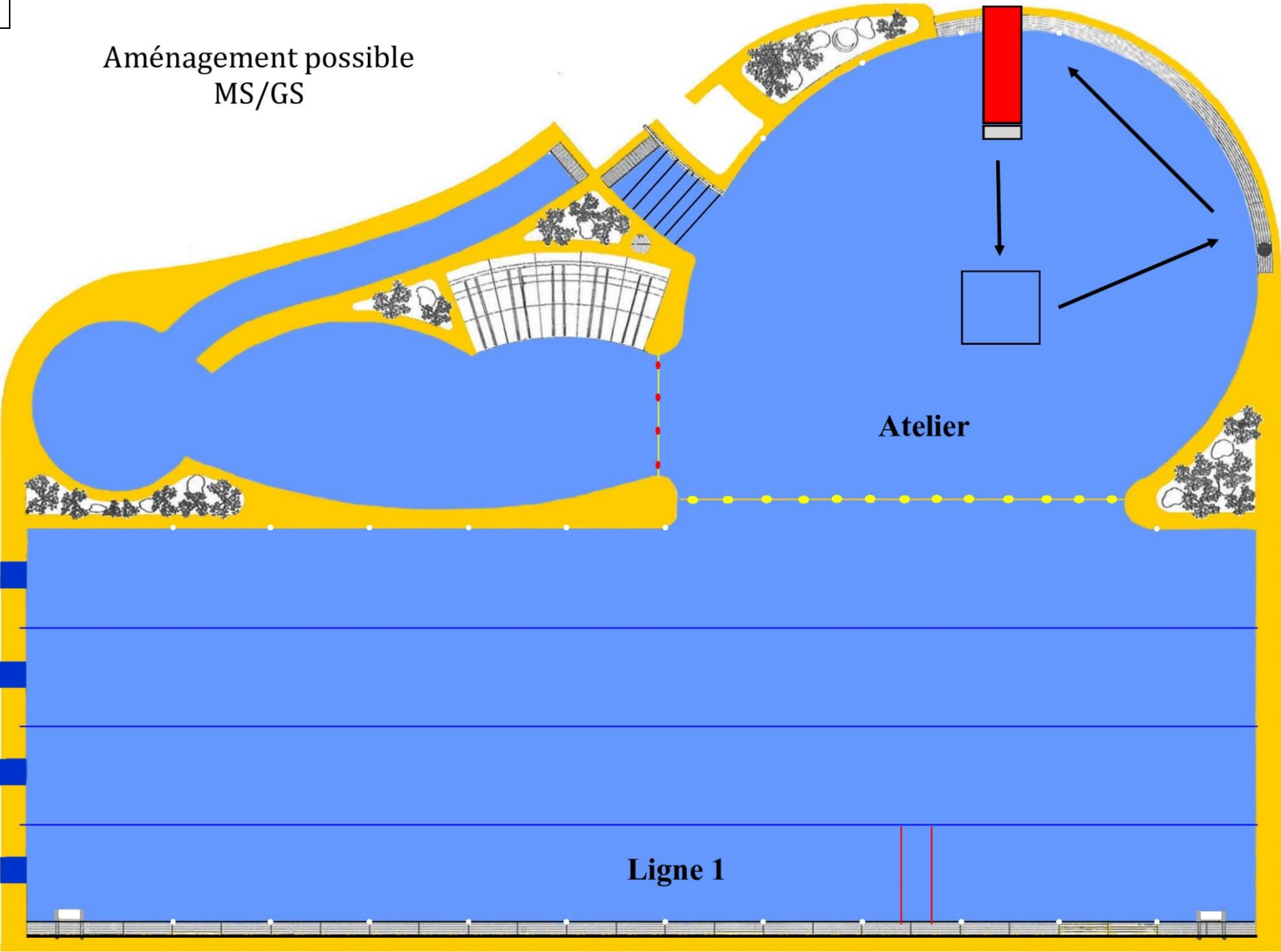
TABLEAU DE ROTATION SUR LESATELIERS

ROUGE + JAUNE = 1ERE CLASSE
 VERT + BLEU = 2EME CLASSE

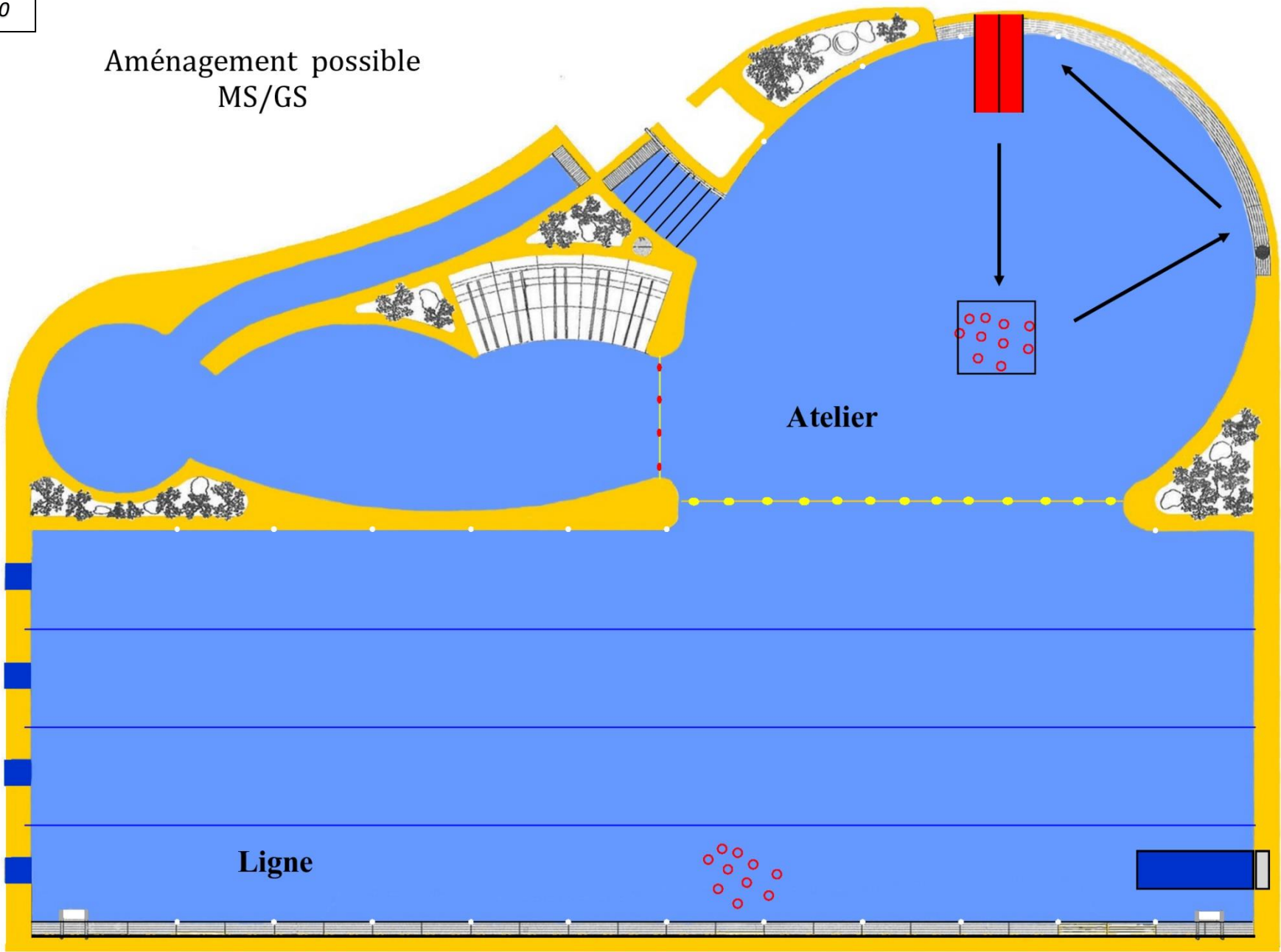
	1	2	3	4	5	6	7
JAUNE 1 ^{ère} classe	Evaluation Initiale	<u>1</u>	3	<u>2</u>	4	<u>1</u>	Evaluation Finale
ROUGE 1 ^{ère} classe	Evaluation Initiale	3	<u>1</u>	4	<u>2</u>	3	Evaluation Finale
VERT 2 ^{ème} classe	Evaluation Initiale	<u>2</u>	4	<u>1</u>	3	<u>2</u>	Evaluation Finale
BLEU 2 ^{ème} classe	Evaluation Initiale	4	<u>2</u>	3	<u>1</u>	4	Evaluation Finale

Exemple sur un cycle de 7 semaines

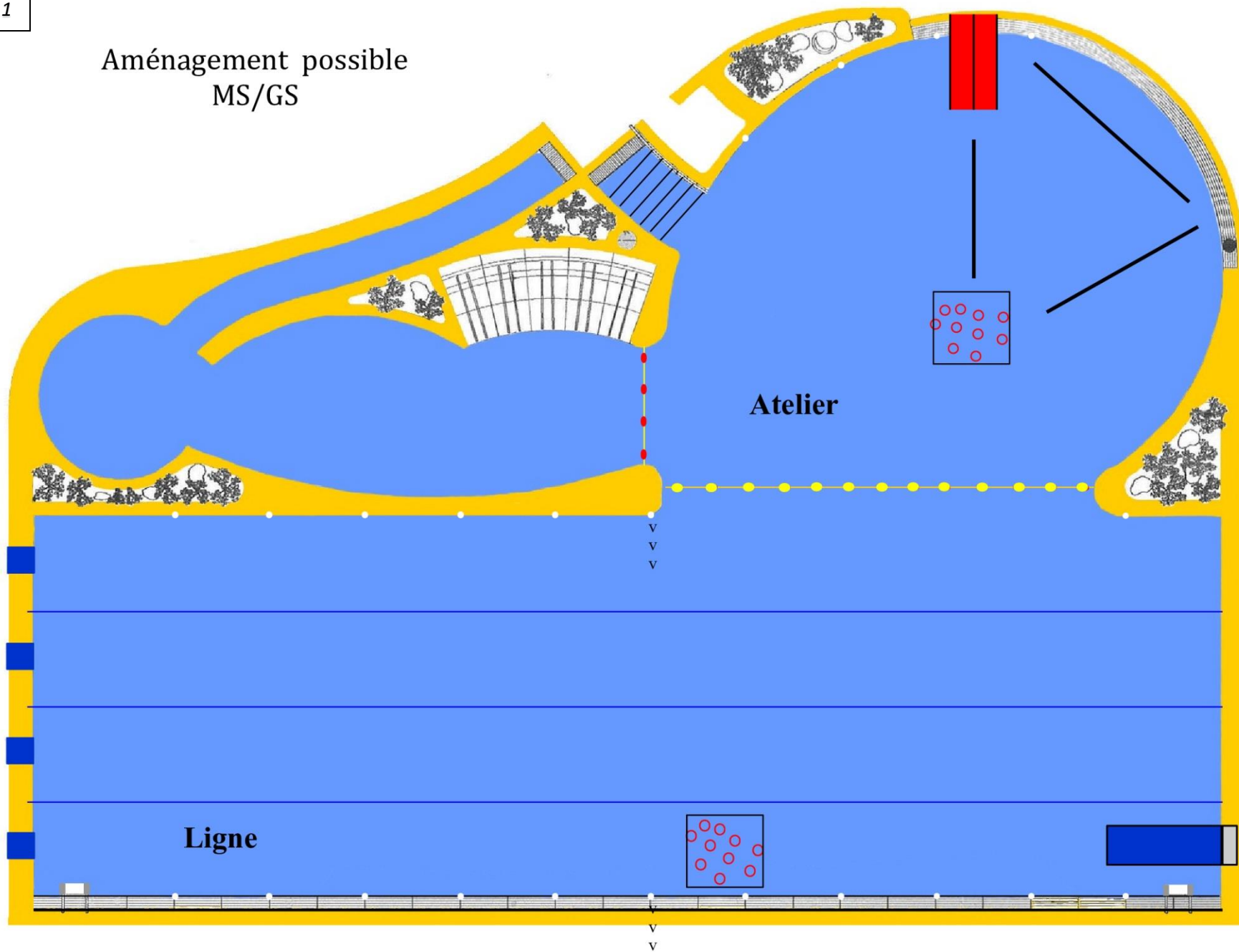
Aménagement possible
MS/GS



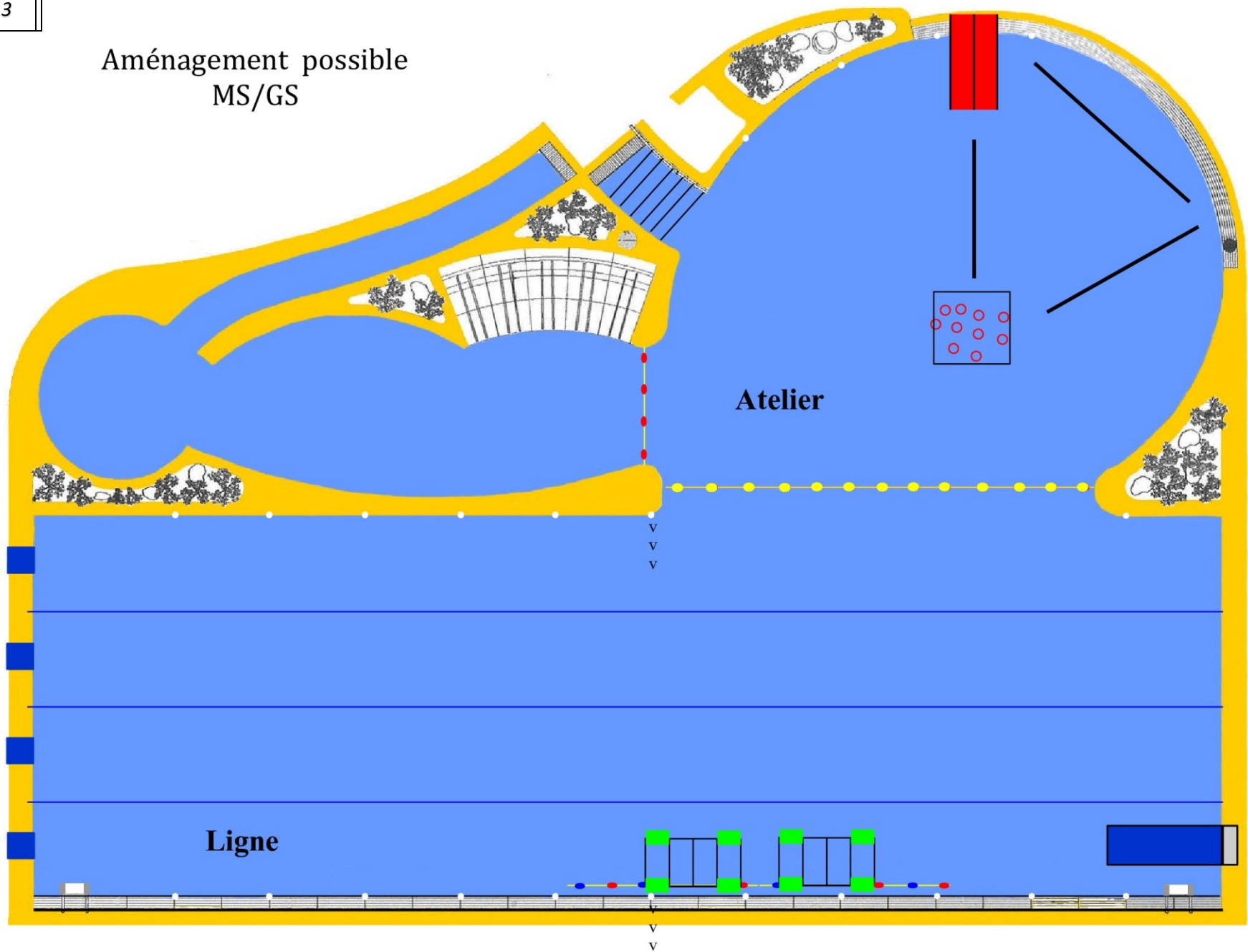
Aménagement possible
MS/GS



Aménagement possible
MS/GS



Aménagement possible
MS/GS



Aménagement possible
GS CP CE1 CE2 CM1 CM2

